

## **La famille de BOUBERS, de la Somme à la Guadeloupe**

*Bernadette et Philippe Rossignol*

Cette famille est originaire de Picardie. Elle est extrêmement nombreuse et plusieurs généalogies en ont été publiées. Nous ne les reprendrons pas (nous ne les avons d'ailleurs pas toutes consultées nous-mêmes), renvoyant les lecteurs intéressés au Répertoire des généalogies françaises imprimées du colonel Etienne Arnaud. Les sources sont répertoriées à la fin de la généalogie, par des lettres.

La maison de BOUBERS serait une branche de la maison de PONTHEU. Elle est « *incontestablement une des plus anciennes et des plus nobles de toute la Picardie, qu'elle soit ou ne soit pas issue des d'ABBEVILLE qui descendaient authentiquement des comtes de PONTHEU* » dit le marquis de Belleval (S) <sup>1</sup> qui ajoute : « *Jean de BOUBERS seigneur de BERNATRE, homme d'armes dans la compagnie de Monseigneur de La Meilleraye, étant inquiet pour sa noblesse en 1540 présenta une généalogie bien prouvée par titres remontant à Jean de BOUBERS chevalier seigneur de La Motte les Auxy, époux de Mahault de BERNATRE en 1320 et offrant de belles alliances à tous les degrés, ce qui constitue déjà plus que la noblesse la plus estimée depuis Louis XIV, celle qui ouvrait les carrosses du roi et les portes de Versailles.* »

La famille a été maintenue dans sa noblesse à Amiens le 17 octobre 1689 sur demande de Daniel de BOUBERS de BERNATRE et de son fils Henry Louis de BOUBERS de MIANNAY (K).

Armes : d'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.

Devise : Fidelior in adversis.

La branche guadeloupéenne est ignorée de ces généalogies, sauf dans certaines, mais seulement alors pour la lignée qui mène à l'époux de Cunégonde de FOLARD, connue par exemple par Borel d'Hauterive dans son Annuaire de la noblesse de 1866, ou par Bruno de Valbray dans son étude sur les LAW de LAURISTON (E) <sup>2</sup> ou enfin, découvert alors que notre travail était presque terminé, l'arbre en ligne par Étienne Pattou « *Famille et seigneurs de BOUBERS* » (V). C'est cette branche guadeloupéenne que nous présenterons ici ou plutôt ces branches, puisqu'il y en a trois.

Les registres paroissiaux de la Somme sont très lacunaires. Voici ce qu'écrivait la Revue française de généalogie en janvier 2010, à l'occasion de la mise en ligne des registres par les archives départementales : « *Certes, on ne peut évoquer la Somme sans parler des importantes lacunes dans l'état civil de ce département, dues principalement à la guerre de 1914-18. Les arrondissements de Péronne, Abbeville et la commune d'Albert, ont été particulièrement touchés. Dans certains cas, les AD sont allées emprunter les collections des mairies pour les numériser et offrir une panoplie de registres plus complète aux chercheurs. Cependant, faute de moyens, la démarche n'a pas pu être menée partout où l'exigeait l'état des collections.* »

Par recoupements entre les généalogies imprimées ou sur Internet, les rares registres de la Somme en ligne pour la période concernée et les registres paroissiaux de Guadeloupe ainsi que les précisions de dates, lieux et filiations dans

---

<sup>1</sup> Liste des principales sources après la généalogie et avant les documents.

<sup>2</sup> Voir GHC 46, février 1993, p. 729.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

les preuves de noblesse pour les Ecoles militaires (T), le lien entre les trois branches guadeloupéennes (en caractères gras), dont une seule porta beaucoup de fruits, s'établirait comme suit, sans tenir compte des frères et sœurs qui ne sont pas passés en Guadeloupe :

I Jacques de BOUBERS, écuyer, seigneur de BERNÂTRE

x 28 12 1575 Rachel GAILLARD de LONGJUMEAU (V)

II Daniel de BOUBERS écuyer, sieur de THUNC, BERNÂTRE, HELLIERS et MONCHAUX (fils aîné)

x Cm 15 10 1615 (Me Le Prévost à Saint-Riquier) Madeleine de BOUBERS

ABBEVILLE, sa cousine germaine, fille de feu Jacques de Boubers, écuyer, sieur des Boilleaux, et dlle Anne d'AIGNEVILLE (T)

III Daniel de BOUBERS sieur de BERNÂTRE, BOISMONT, BRETEL et autres lieux, capitaine de cavalerie, demeurant en sa maison seigneuriale à Boismont (T)

o ca 1623

ax Cm 28 1 1659 (Me Lefevre à Ponthieu) Suzanne de ROUSSEL, fille de Messire Daniel seigneur de Miannay et dame Anne MORIN de LOUDON

bx Cm 7 (ou 14) 9 1696 (Me René Chevalier à Amiens) Catherine Françoise MENTION (ou MANSION) fille de Maître Thomas, directeur de l'hôpital de Beaumont en Flandres et + demoiselle Françoise BERGER

IV

a1 **Adrien de SAINT-RIQUIER de BOUBERS seigneur de MACHICOURT**

o ca 1677

testament 3 mars 1721 Me Vilaine à Nantes <sup>3</sup>

+ Nantes, Saint Nicolas 03/02/1721, 43 ans, conseiller au conseil supérieur de la Guadeloupe

x Petit-Bourg 30 9 1715 Marie Thérèse BAUDOUIN

a2 Henri Louis de BOUBERS-THUNC, chevalier vicomte de BERNÂTRE et de BOISMONT, seigneur de THUNC, MIANNAY et MONCHAUX, capitaine au régiment Wallon de Sole, demeurant à Miannay en Vimeu

x Cm Amiens 10 12 1691 (Me Saugnier à Mers ou Saint-Maulvis, prévôté de Vimeu) Madeleine d'ORTHE, fille de + Louis chevalier seigneur de FONTAINE et de POIX en Champagne et de dame Anne Catherine de DOMPIERRE (nièce du marquis de FEUQUIÈRES, gouverneur des îles du Vent)

b1 Nicolas Benjamin de BOUBERS, chevalier seigneur de MAZINGHAM, demeurant à Lihons (80)

o Lihons 12 b 13 3 1700 (T) <sup>4</sup>

x Lihons ou Amiens 27 11 1738 (réhabilité à Amiens 17 3 1740 : 3e au 4e degré de consanguinité) Marie Madeleine Françoise de La HOUSSAYE de NEUVILLETTE, fille de François, sgr de Mezicourt, chevalier de St-Louis, capitaine de cavalerie au régiment Dauphin François et de Françoise Louise CHABOT (T)

V

a2.1 **Jérôme (Hiérôme) Benjamin de BOUBERS**

o Saint-Pierre de Miannay et Lambercourt, généralité d'Amiens 14 b 16 2 1704 ;

p messire Nicolas Hierosme de Cacheleu seigneur de Maillefeu ; m Catherine Élisabeth Aimé Sellier de Martineville

x Capesterre 16 7 1725 Marie Anne FILLASSIER, fille de Pamphile Louis et Marie Madeleine DAVIDON

<sup>3</sup> Jean Marie Loré, Glanes antillaises 1987, p. 102. Acte non consulté.

<sup>4</sup> Pour Lihons, on ne trouve en ligne qu'un registre, de 1641 à 1661, et sur la première page il est écrit « 1915. Trouvé le 10 juin dans les ruines de Lihons ».

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **b1.1 François Drausin Mériadec de BOUBERS vicomte de BERNÂTRE chevalier seigneur de MORPHÉE**

o Lihons 25 4 1748

+ 1795/

x Lamentin 17 9 1770 Marie Françoise GATIEN DES SERISIERS, fille de Jacques et + Marie Elisabeth FILLASSIER de LANEAU

Boismont est à une dizaine de kilomètres au nord-ouest d'Abbeville, Miannay à 9 km à l'ouest (on y trouve un « ancien château à tourelles », dit le Guide bleu) et à 8 kilomètres plus à l'ouest on trouve Monchaux, tout près de Feuquières-en-Vimeu. En revanche, Saint-Riquier est à 9 km au nord-est d'Abbeville et Bernâtre à 10 km plus loin. Enfin, Lihons (en Santerre) est à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Amiens. On retrouvera un certain nombre des toponymes parmi les noms de branche de la famille aux Antilles.

Une carte simplifiée avec la localisation des divers toponymes est en ligne sur l'arbre « Boubers 2 » d'Étienne Pattou (V) <sup>5</sup>.

Nous ne suivons pas l'ordre des branches mais celui du nombre croissant de descendants. Nous n'avons pas recherché systématiquement les actes de naissance et décès des conjoints. Par ailleurs, cette généalogie ayant été en majeure partie établie il y a de nombreuses années, dans les années 1980, nous laissons sans les modifier l'ordre et la graphie des dates et lieux que nous utilisons à l'époque.

### **François Drausin Mériadec de BOUBERS vicomte de BERNÂTRE chevalier seigneur de MORPHÉE**

Messire François Drausin Mériadec de BOUBERS, vicomte de BERNÂTRE, chevalier seigneur de MORPHÉE naquit à « Thyom en Picardie, paroisse Saint-Médard, diocèse d'Amiens », d'après son acte de mariage. Mais il n'y a pas de commune de ce nom dans la Somme. Sa fiche de franc-maçon, en revanche (il était vénérable de la loge provinciale en 1785) le dit né le 25 avril 1748 à Lion. Pas plus de commune de ce nom. En fait, c'est bien Lihons, dans le canton de Chaulnes, à 35 km à l'est d'Amiens, qui est son lieu d'origine et le lieu de naissance de son frère le général (R).

Il devait être le quatrième fils de Messire Nicolas Benjamin de BOUBERS seigneur de MAZINGHAM et de Françoise Marie Madeleine de La HOUSSAYE. Ses frères aînés étaient Ange Claude François Benjamin, officier d'infanterie, Alexandre François Joseph <sup>6</sup>, né en janvier 1744 à Lihons (Somme), maréchal des camps et armées du roi (il fit campagne à la Guadeloupe en 1775-1776) puis général de brigade des armées républicaines, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'Honneur, mort à Paris le 18 mars 1819 ayant eu trois filles (P, R et V), et Elie Nicolas Bérault, né en 1745, qui fit ses preuves de noblesse en 1756 et mourut sans postérité (C et T).

François Drausin Mériadec épousa au Lamentin (Guadeloupe), le 17 septembre 1770, Marie Françoise GATIEN des SERISIERS, fille de Jacques GATIEN des SERISIERS et de feu dame Marie Françoise Elisabeth FILLASSIER de LANEAU. La famille GATIEN est implantée en Guadeloupe depuis l'origine : Martin GATIEN dit La ROCHE, natif de La Fosse de Nantes, recensé en 1664 à Capesterre, âgé de

---

<sup>5</sup> <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Boubers2.pdf>

<sup>6</sup> Voir sa notice dans Biographie et Galerie historique des contemporains, vol. 2, Paris 1822.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

40 ans, avait épousé en premières noces Anne JACQUEMAIN veuve d'Etienne des CERISIERS (d'où le nom d'une des branches de la famille GATIEN). Sa deuxième épouse fut Anne Marie LEROY DUMÉ. Dans l'ascendance de Marie Françoise GATIEN on trouve des DUBOIS et LEMERCIER de BEAUSOLEIL du côté paternel et des BRAGELONGNE, BOIVIN et DAVIDON du côté maternel : toutes les « grandes familles » des débuts de la Guadeloupe.

Le couple n'eut pas d'enfants. Messire Drausin François Meriadec de Boubers Bernâtre fut tuteur des mineurs de BOUBERS LOIVILLE <sup>7</sup>.

« Messire François Drausin Mériadec de BOUBERS vicomte de BERNÂTRE chevalier seigneur de MORPHÉE » était vénérable de la Grande loge provinciale de Guadeloupe en 1785 et faisait partie de celle de Saint-Jean d'Ecosse à Basse-Terre en 1791 <sup>8</sup>.

A l'époque révolutionnaire, « Jean François Mériadec Boubert, capitaine de la garde nationale, né à Lions » fait partie des 202 déportés de la Guadeloupe arrivés à Brest sur le parlementaire anglais n° 13, L'Aigle et des 101 « citoyens déportés mis en état d'arrestation » sur un état du 24 frimaire an 3 (14/12/1794) : n° 57, « D'Orsain François Meriadec Boubers, 46 ans, de Guadeloupe, ex noble, dénonciateur, détenu à Paris le 16 fructidor » (02/09/1794) <sup>9</sup>.

On le retrouve parmi les réfugiés des Antilles dans les Bouches du Rhône <sup>10</sup> à La Ciotat, le 26 fructidor an 3 (12 septembre 1795) : « BOUBERT François Mariadée, 48 ans, réfugié de Guadeloupe » (avec Pierre BOUIN et Jean Baptiste FLICOTTE). Il signe alors de nombreux certificats pour des demandes de secours des déportés et réfugiés des Antilles dans les Bouches du Rhône, sous la forme « Boubert, commissaire des Guadeloupiens ». Ce sont les dernières traces que nous ayons trouvées du ci-devant messire François Drausin Mériadec de BOUBERS <sup>11</sup>.

### **Adrian de SAINT-RIQUIER de BOUBERS seigneur de MACHICOURT**

Messire Adrian de SAINT-RIQUIER de BOUBERS écuyer seigneur de MACHICOURT était lui aussi « de la province de Picardie ». Il ne figure sur aucune généalogie de la famille de BOUBERS. Pourtant, lors de son mariage en 1715, il est dit fils de feu Messire Charles Daniel Saint-Riquier de BOUBERS seigneur de BERNÂTRE et de MACHICOURT et de dame Jeanne Suzanne SIRMON ROUXELLE de MIANNÈS. Malgré les différences avec les noms qui figurent dans les généalogies BOUBERS, la coïncidence de noms et prénoms ainsi que de date avec le couple de Daniel de BOUBERS de BERNÂTRE et Suzanne ROUSSEL de MIANNAY semble assez forte pour que nous le considérions comme frère germain de Daniel, Henri Louis et Emmanuel Gédéon cités par Saint-Allais (P) qui l'ignore. Ce qui s'explique puisqu'il est parti pour la Guadeloupe ! Haag (Q) l'ignore aussi... ce qui s'explique aussi puisqu'il n'a pas émigré, contrairement à son frère aîné Daniel qui « se réfugia en Angleterre » à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes, tandis que sa mère et ses sœurs se sauvèrent à Berlin et que le père, Daniel, « sacrifiant

<sup>7</sup> Mentionné dans un acte de Me Boyer le 02/07/1779.

<sup>8</sup> Francs-Maçons des loges françaises aux Amériques (1770 à 1850), Elisabeth Escalle, Mariel Gouyon-Guillaume. Paris 1993.

<sup>9</sup> D/XXV/125, 2, et D/XXV/119, pièce 937.

<sup>10</sup> AD 13, L 1247.

<sup>11</sup> Voir notre conférence au congrès de généalogie de Vichy 1993 sur « Les réfugiés des Antilles en France sous la Révolution » (et GHC 59, avril 1994, p. 1028). Elle fait partie de nos « Textes de conférence » : <http://www.ghcaraibe.org/livres/ouvadh/conf.html>.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

sa conscience à sa fortune, resta en France avec son deuxième fils qui hérita de tous les biens de la famille. » Signalons que, à part cette notice dans la France protestante, aucune autre généalogie, à notre connaissance, ne fait mention de cette appartenance à la Réforme de la famille.

Seul le marquis de Belleval (S) dit incidemment : « Les BOUBERS de SAINT-RIQUIER, qu'on dit avoir été une branche cadette, portaient de gueules à trois bers ou berceaux d'or et aussi d'or à trois aigles éployées de sable, becquées et membrées de gueules. »

Le « sieur de Machicourt », comme l'appellent les documents officiels de la série B (correspondance à l'adresse des colonies) arriva en Guadeloupe vers 1708 comme receveur des droits de Monseigneur l'Amiral et commissaire aux classes ; nommé, en 1709, conseiller au conseil supérieur de la Guadeloupe, il prétendait à la présidence de ce conseil, afin de conserver le même rang que celui qu'il occupait en tant que commissaire des classes, ce qui semblait « injustifié » au ministre (B et C/7). Comme beaucoup d'autres il devait réclamer de façon réitérée le paiement des appointements qui lui étaient dus comme commissaire de la marine, par exemple en 1711 (pas reçus depuis 3 ans), en 1713 pour sa charge de capitaine garde-côtes, en 1716 de nouveau. C'est lui le premier de la famille en Guadeloupe mais il semble que ses neveux n'y soient arrivés qu'après son décès : ce n'est donc pas lui directement qui les a fait venir.

C'est au Petit-Bourg qu'il s'établit en épousant, le 30 septembre 1715, Marie Thérèse BAUDOIN, riche héritière, fille de feu Nicolas, doyen du conseil supérieur, et de dame Marguerite DAVIDON. Nicolas BAUDOIN, probablement originaire de Rouen, avait acquis le fief d'Arnouville, au Petit-Cul-de-Sac (Petit-Bourg), un des fiefs nobles de Guadeloupe. Marie Thérèse, une des aînées BAUDOIN, aura plus tard pour beaux-frères Paulin RAMOUX et Jean-Baptiste Robert BROUDOU, conseillers au conseil supérieur de Guadeloupe, comme l'était son père Romain DAUSSEUR,

Le couple n'eut que deux fils car Adrian mourut moins de six ans après son mariage, lors d'un voyage en France, le 3 février 1721 à Nantes (sa mort sera annoncée par Feuquières le 18 juillet de la même année). Il est inhumé en l'église Saint Nicolas de Nantes le lendemain 4 février (« *Adrien de St Richer de Machicourt, conseiller au conseil supérieur de la Gardeloupe, mort d'hier au bas de la Fosse chez Mr Neveu, âgé de 43 ans* »). Son testament, sous ses noms complets de « *Adrien de SAINT RIQUIER de BOUBERS de MACHICOURT, conseiller au Conseil Souverain de la Guadeloupe* », fut déposé le 4 février chez Me Vilaine <sup>12</sup>.

Le 22 novembre 1728 ses deux fils repartent de Nantes pour la Guadeloupe accompagnés par Micheau, esclave créole de 27 ans appartenant à M. Danfeurre, qui les avait amenés en France <sup>13</sup>.

Voici sa postérité (il est à remarquer que le nom patronymique BOUBERS n'est plus porté par la descendance) :

---

<sup>12</sup> Jean-Marie Loré, Glanes antillaise dans le notariat nantais, 1987 (acte non consulté).

<sup>13</sup> AD 44, B 4490, cité dans la notice 348 du Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne, tome II, La Bretagne, sd Érick Noël, Droz 2013.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

I

1 Messire Jean Charles **SAINT-RIQUIER de MACHICOURT**, habitant du Petit-Cul-de-Sac, conseiller au conseil supérieur

b Petit-Bourg 16 3 1717 p haut et puissant seigneur Jean Charles marquis de Senecterre comte de St-Victor, colonel d'infanterie, m dame Marguerite Davidon veuve de Rochefort (la grand-mère maternelle)

il a probablement fait ses études en France et, le 12/09/1740, il prend passage pour la Guadeloupe sur Le Saint-Pierre, du port de Nantes : « *Jean Charles de MACHICOURT de la Guadeloupe, fils d'Adrien, 23 ans* » <sup>14</sup>

+ Petit-Bourg 21 (+) 22 7 1764 « *M. Jean Charles St-Riquier de Machicourt, conseiller du roi au conseil supérieur de cette île Guadeloupe, 47 ans, mort en sa maison sur ses terres en cette paroisse.* »

x Sainte-Anne 26 11 1743 Françoise LEMERCIER de BEAUSOLEIL, fille de feu Jean-Baptiste, capitaine de cavalerie, et d'Anne NÉRON

o Sainte-Anne ca 1729 (début des registres 1733)

+ /1762

2 Adrian Nicolas Marie **SAINT-RIQUIER de MACHICOURT**

b Petit-Bourg 27 6 1718 p sieur Frédéric Nicolas d'Orillac écuyer seigneur de Milymetor (?) en Touraine m haute et puissante dame Marie Marthe de St-Pierre épouse de haut et puissant seigneur Jean Charles marquis de Senecterre, colonel d'infanterie, représentée par dame Marguerite Davidon veuve de Jean Baptiste Huré écuyer sieur de Rochefort

+ 1728/

sort inconnu

II 1

1 Charles Romain **SAINT-RIQUIER de MACHICOURT**, habitant sucrier à Petit-Bourg et capitaine de milice

o Sainte-Anne 22 9 b 11 10 1744 p Romain Le Dausseur, conseiller au conseil supérieur, habitant du Petit-Cul-de-Sac, m Anne Néron veuve Beausoleil, grand-mère, habitant Sainte-Anne

comme son père, il a fait ses études en France et il en revient le 02/12/1763, du port de Nantes : « *Charles MACHICOURT de la Guadeloupe, 21 ans* » <sup>15</sup>

+ Petit-Bourg 26 12 1776, 32 ans

x Port-Louis 22 1 1770 Anne Madeleine Ursule BARBOTTEAU fille de Philippe, ancien capitaine de milice, et Anne Madeleine BABIN

o Port-Louis 12 b 31 1 1751

+ 1778/ <sup>16</sup>

2 **Jean Baptiste Adrien SAINT-RIQUIER de MACHICOURT**

o Sainte-Anne 9 11 b 24 12 1745 p Jean Baptiste de Beausoleil son oncle, capitaine de cavalerie, m Charlotte Ramoux épouse de M. Dubuélai, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi, commandant de Grande-Terre, pour Mme Broudou sa mère veuve de M. Broudou procureur général au conseil supérieur de Guadeloupe

---

<sup>14</sup> GHC p. 5658.

<sup>15</sup> Dépouillement par le CGO.

<sup>16</sup> Jean Marie Loré, Glanes antillaises fascicule 3, Archives de Loire Atlantique, Me Pierre Girard, 31 août 1778, codicille au testament d'Anne Madeleine Ursule Barbotteau veuve de Charles Romain de Machicourt. Acte non consulté.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

+ 1776/1783

x Port-Louis 12 11 1770 Marie Jeanne Madeleine BARBOTTEAU fille de Philippe, ancien capitaine de milice, et Renée BABIN (émigrés de Pointe-à-Pitre et Gosier : veuve St-Riquier et sa fille ; idem de Port-Louis ; émigrées à Antigues <sup>17</sup>)  
o Port-Louis 25 8 b 25 9 1753 (Louise Madeleine)  
+ 1818/ <sup>18</sup>

3 Anne Françoise SAINT-RIQUIER de MACHICOURT

le 19 juillet 1783 (Me Dussau), elle vend, avec les frères et sœurs Hégron en France, l'habitation La Trinité venant de la succession de Claude Romain Dausseur, dont elle est nièce et héritière côté maternel

o Sainte-Anne 3 10 b 20 11 1746 p François Dubuélay, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi, commandant de Grande-Terre, son cousin, m Françoise de Beausoleil sa tante, épouse de M. Semper, demeurant à Sainte-Anne

+ Petit-Bourg 21 1 1786, 40 ans

Inventaire de succession 6 6 1786 Me Dupuch

x Petit-Bourg 23 11 1762 (4<sup>e</sup> degré de consanguinité) Isaac Guillaume **DUQUERUY** seigneur **d'ARNOUVILLE**, commandant Houelbourg, fils de feu Isaac Guillaume et de feu Marguerite BOIVIN <sup>19</sup>

b Petit-Bourg 12 7 b 25 10 1731

+ Petit-Bourg 16 (+) 17 2 1779

d'où postérité

III 1.2

1 Marie Sophie SAINT-RIQUIER de MACHICOURT

filie unique

o Baie-Mahault 30 5 1773 b 24 3 1774 p Pierre René Budan de Boislaurent, cousin germain, m dame Marie Renée Barbotteau veuve Budan de Boislaurent

+ Pointe-à-Pitre 26 1 d 26 4 1812, 36 ans, veuve et sans postérité <sup>20</sup>

Cm sous seing privé 3 7 1797 Saint Jean d'Antigues, déposé le 6 7 1797 chez Me Cicéron, Fort Saint Pierre

x 1797 Pierre Philippe **NADAU DUTREIL**, écuyer, fils de Gabriel Emmanuel Julien, ancien officier des troupes détachées de la marine, et Charlotte Constance LEMERCIER de RICHEMONT

o Saint François 14 2 b 20 7 1767

+ /1812

ax Petit Canal 20 8 1787 (3<sup>e</sup> degré de consanguinité) Marie CORNETTE de SAINT CYR, fille de + Guillaume Isaac, écuyer, et Marie Anne NÉRON de LONGPRÉ

o Petit Canal

Le contrat de mariage de 1797 à Antigues expose que le futur époux, comme la future épouse et sa mère, ont émigré de la Guadeloupe à Antigues « *par suite de l'invasion de la dite île par les Républicains et de l'affranchissement général des*

---

<sup>17</sup> Me Cicéron, Fort Saint Pierre 6 juillet 1797.

<sup>18</sup> Me Madec, 20 mai 1818, inventaire après décès de sa fille (d'après le répertoire du notaire mais l'acte ne figure pas dans le registre des minutes), inventaire à la requête de sa mère.

<sup>19</sup> Voir p. 17/24 de notre article « Les DUQUÉRUY, marchands protestants de La Rochelle et habitants de la Guadeloupe » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art04.pdf>.

<sup>20</sup> Me Madec, 20 mai 1818.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

*esclaves qui y a été proclamé* » et que « *attendu les conjonctures, privés du ministère d'un officier public* », ils rédigent sous seing privé le contrat de leur mariage qui sera célébré incessamment.

Cette branche s'éteint avec Marie Sophie.

### **Jérôme (Hiérôme) Benjamin de BOUBERS**

Né à Miannay en Picardie, le 14 février 1704 (T), il est arrivé aux Antilles vers 1724 avec un de ses frères, car on trouve mention dans la Correspondance des gouverneurs (F) des frères BOUBERS, « *gentilshommes picards* », en faveur desquels intervient leur parent, François de PAS de MAZENCOURT marquis de FEUQUIÈRES, lequel, dès 1717, était gouverneur des Iles du Vent. Nous avons vu au début que Madeleine d'ORTHE, mère de Jérôme Benjamin, était, par sa mère, petite-nièce de FEUQUIÈRES. Ce dernier demande donc pour eux, en juin 1723, des lettres de garde-marine à Rochefort.

Le frère doit être le chevalier Henry Louis de BOUBERS, parrain des deux aînés de Nicolas Jérôme en 1726 et 1728, et qui est mort sans postérité à 94 ans, le 30 floréal VII, 19 mai 1799, à Saint Blimont (Somme, 80)<sup>21</sup>, donc revenu sur la terre des ancêtres à une date que nous ignorons. La généalogie établie par Chaix d'Est-Ange et les preuves de noblesse de Jean Pierre de Boubers (T), donnent cinq fils à Henri Louis de BOUBERS écuyer, sieur de MIANNAY et de BERNÂTRE (qui enregistra ses armes à Abbeville en 1696) et Madeleine d'ORTHE, qui sont Marc Antoine, vicomte de BERNÂTRE TUNCQ, Charles Claude, Jérôme Benjamin, auteur de la branche guadeloupéenne, Louis Antoine, prêtre, et Henry Louis, chevalier de Boubers, demeurant à Paris, décédé en 1799 sans postérité.

Jérôme Benjamin avait cinq sœurs d'après Étienne Pattou (V) mais d'autres généalogies n'en citent que deux, Madeleine et Françoise (K) : la plupart des généalogies nobles ignorent les filles, sauf quand elles ont des époux illustres ou terminent une lignée.

D'abord appelé, à son mariage, Jérôme Benjamin de BOUBERS, on le prénomme Nicolas Jérôme au baptême de ses enfants. Il est écuyer et enregistre ses titres de noblesse au conseil souverain de Guadeloupe le 14 mars 1726. Par la suite il est dit chevalier de BOISMONT (en 1739) et seigneur de BERNÂTRE (en 1756).

Il épouse à Capesterre, le 16 juillet 1725, Marie Anne FILLASSIER qui y est née en 1702 (baptisée le 25 février), fille de feu Pamphile Louis, doyen du conseil supérieur, et Marie Madeleine DAVIDON<sup>22</sup>. Mais c'est au Petit-Cul-de-Sac (Petit-Bourg) qu'il s'établit et il en deviendra commandant de milice. Ses derniers enfants seront baptisés à la Baie-Mahault et comme cette paroisse, détachée du Petit-Bourg, ne fut créée qu'en 1741, on peut supposer que c'est là en fait qu'il avait son habitation dès l'origine.

Il meurt entre le 24 mai 1763 et le 29 juillet 1765 (mariages d'enfants) mais nous ne savons ni où ni à quelle date. Son épouse était décédée le 19 février 1760, « dans la cinquantième année de son âge ».

Après la descendance créole et avant les documents divers, nous donnerons une synthèse des principales branches.

---

<sup>21</sup> Arbre « Famille et seigneurs de Boubers », Étienne Pattou, p. 13 (vue 14/24) :

<http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Boubers1.pdf>.

<sup>22</sup> Voir notre article « Les FILLASSIER, une famille d'anoblis guadeloupéens », GHC 45, janvier 1993, pp. 718 à 720.

# Généalogie et Histoire de la Caraïbe

## Première génération

- 1 Françoise Marie Madeleine de BOUBERS  
b Petit-Bourg 29 10 1726 p chevalier Henry Louis de Boubers, m Marie Madeleine Davidon  
+ Petit-Bourg 25 9 1773 « demoiselle Marie de Boubers, 45 ans »
- 2 Louis Jérôme **de BOUBERS** chevalier seigneur **de BERNÂTRE**, marquis de BOUBERS  
major de milices (! 1769)  
b Petit-Bourg 15 7 1728 p Henry Louis de Boubers m Marie Nicole Fillassier  
+ Lamentin 30 10 1769 (S.P. d'après D et V <sup>23</sup>)  
ax /1747 Marie Hyacinthe de MIANNAY, fille de Marc Daniel Hyacinthe et Marie Louise de CARPENTIN  
o Pontoise (Pontoise lès Noyon, 60 ?)  
bx Petit-Bourg 12 10 1756 (bref de Benoît XIV : 2<sup>e</sup> degré de parenté) Marie Madeleine FILLASSIER, fille de Louis Nicolas, ancien capitaine de cavalerie, et Elisabeth CHABERT <sup>24</sup>  
o Basse-Terre Saint-François 28 2 b 10 3 1736  
+ Petit-Bourg 22 12 1758, 23 ans  
cx Baie-Mahaut 27 7 1761 Marianne NEAU DESCOTIÈRES, fille de Jean Baptiste, ancien capitaine commandant de milice et commissaire député du Lamentin, et dame Elisabeth Marguerite MOLARD  
o Baie-Mahaut 22 9 b 22 10 1743  
+ Sainte Rose 10 11 1776, 35 ans environ  
bx Lamentin 29 4 1771 Messire Joseph Bernard chevalier de MAURET, écuyer, lieutenant au régiment de Vexin, fils de feu messire Jean Baptiste, écuyer seigneur de LA FAURIE, et Marie Louise DE LABORDE <sup>25</sup>  
o Toulouse (Saint-Etienne) 15 b 16 05 1744  
+ Sainte Rose 25 floréal XII (15 5 1804), environ 60 ans
- 3 Louis Nicolas de BOUBERS  
b Petit-Bourg 28 2 1729 p Nicolas Fillassier m Marie Marguerite Elisabeth Fillassier  
+ Petit-Bourg 5 6 1732, 3 ans (+) chapelle Saint-Roch
- 4 Louis Antoine (D et V : Benjamin Louis Antoine) **de BOUBERS de BOISMONT** <sup>26</sup>  
écuyer, comte de BOUBERS (D, V)  
enseigne d'une compagnie franche du détachement de la marine au Lamentin, officier des troupes en garnison au Fort Louis, Grande-Terre en 1754 (T)  
o 15 10 1730 (T) b Petit-Bourg 27 11 1730 p Louis Antoine Fillassier m Anne Toinette Tirant veuve Beauchateau  
+ Sainte-Rose 6 messidor III (24 6 1795) « *le citoyen Louis Antoine de BOUBERS, de la Baie-Mahault, 65 ans, chez la demoiselle Geneviève, lieu de sa résidence ordinaire en cette commune* »

---

<sup>23</sup> L'arbre V ne connaît que le second mariage et sa postérité.

<sup>24</sup> « Les FILLASSIER, une famille d'anoblis guadeloupéens » op. cit.

<sup>25</sup> Voir GHC 211, février 2008, p. 5449 et notre article 33 « Famille de MAURET (Toulouse, Guadeloupe) » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art13.pdf> avec compléments dans les bulletins nouvelle série

<sup>26</sup> de BOUBERS de BEAUMONT aux baptêmes des enfants, sans doute par confusion avec le nom de son beau-père).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Cm Me Chevry à Saint-François 20 5 1754 (T)

x Le Moule 21 5 1754 Marie Françoise de VIPART de NEUILLY fille de Nicolas de VIPART chevalier seigneur de BEAUMONT, demeurant au quartier des Grands Fonds de Grande Terre, paroisse du Moule et + Marie LEMERCIER de BEAUSOLEIL, sa première femme

b Saint-François 13 11 1739

+ 1793 (! Deslizardies 26 8 1806 et Ch. A. Léger, 16 3 1831 ; était « *séparée de corps et de biens* » d'avec son mari)

Colonies E43 : Latouche de Tréville en 1752 l'a nommé pour se rendre à Rochefort « *C'est un jeune homme fort sage et dont la conduite ne s'est point démentie depuis qu'il sert* » ; retiré du service en 1763, demande en 1778 des lettres de service dans le grade de capitaine à la Guadeloupe (refusé) ; son beau-père, M. de VIPART de NEUILLY, acquéreur de son habitation Boubers, tarda à le payer.

En 1784 le couple était à Paris, donnant procuration pour le mariage de leur fils à Saint Germain en Laye. Dans un acte de vente de portion de terre chez Me Bonnin (Pointe à Pitre) le 19 11 1785, la dame Marie Françoise Vipart de Neuilly, demeurant au Lamentin, épouse de messire Louis Antoine comte de Boubers chevalier seigneur de Bocmont (sic), actuellement en France, fait état d'une procuration de son mari du 26 6 1776 chez Me Bidlet jeune.

5 Nicolas Charles vicomte **de BOUBERS**, chevalier seigneur **d'ARSONVAL**

b Petit-Bourg 24 3 1732 p Nicolas Luzer, m Marie Madeleine Fillassier

+ Baie-Mahault 19 11 1782, 50 ans

x Baie-Mahault 24 5 1763 Jeanne Julie LEMERCIER de BEAUSOLEIL, fille de

+ Jean Baptiste, capitaine de cavalerie, et Suzanne Christine de VIPART

o Le Moule 12 5 1747

+ Fort-Saint-Pierre, Martinique 25 (+) 26 1 1795, 47 ans

bx Paris 26 11 1784 (Cm XVI/852 <sup>27</sup>) Louis Benjamin FILLASSIER de

RICHEBOIS, chevalier de St-Louis, habitant de Baie Mahault, fils de Louis

Nicolas, capitaine de cavalerie et + Marie Catherine Elisabeth de CHABERT

o Petit-Bourg 14 4 b 2 5 1741

ax Baie-Mahault 29 7 1765 Marie Marguerite Pétronille de BOUBERS (plus bas, 10)

6 Claude de BOUBERS

b Petit-Bourg 23 9 1733 p Claude de La Fond, m Elisabeth de Vipart

sort inconnu

7 Marie Pierre de BOUBERS

b Petit-Bourg 21 2 1735 p Messire Pierre Robert Dominique Girault écuyer sieur

Dupoyet, capitaine d'une compagnie d'infanterie de milice, m demoiselle Marie

Françoise de Boubers, sa sœur

+ Baie-Mahault 8 11 1762, 26 ans : « *noble demoiselle Marianne Pierre Bernâtre de Boubers* »

8 Charles Jean Baptiste Elisabeth baron **de BOUBERS**, seigneur **de JONQUIÈRES**, capitaine de milice

o Petit-Bourg 6 5 b 2 6 1736 (chapelle de M. Marc Antoine Baudouin d'Arnouville)

---

<sup>27</sup> « Contrat de mariage FILLASSIER de RICHEBOIS et LEMERCIER de BEAUSOLEIL à Paris en 1784 » GHC 149, juin 2002, p. 3532.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

p Messire Charles Brunier seigneur de Larnage, chevalier de St-Louis, gouverneur de la Guadeloupe, m dame Catherine Elisabeth Fillassier tante maternelle

+ Lamentin 14 12 1791, environ 58 ans

x Baie-Mahault 11 1 1762 Suzanne Elisabeth Marie LEMERCIER de BEAUSOLEIL, fille de + Jean Baptiste LEMERCIER de BEAUSOLEIL de BEAUVOISIN et Suzanne Christine de VIPART

o 11 1 1744 (G)

+ 17 5 1796, Fort Saint Pierre, Martinique <sup>28</sup>

### 9 Benjamin Gabriel de BOUBERS seigneur de **LOVILLE**

o Petit-Bourg 17 2 1738 b 28 6 1739 p Gabriel de Clieu chevalier gouverneur de Guadeloupe, m dame Thérèse Beaudouin femme de messire Dausseur, conseiller au conseil supérieur

+ Lamentin 22 9 1777, 40 ans

x Lamentin 5 2 1770 Elisabeth Eugénie de MALGUICHE, fille d'Aman Jean Julien, écuyer, et Suzanne Eugénie de VIPART

o Baie-Mahault

bx Baie-Mahault 13 10 1778 Nicolas Louis NEAU écuyer conseiller au conseil supérieur, fils de Louis, ancien capitaine de cavalerie, et Madeleine BUDAN

b Petit-Bourg 15 6 1757

### 10 Marie Marguerite Pétronille de BOUBERS

o Baie-Mahault 27 6 b 18 8 1743 p Messire Pierre Gilbert Voisin chevalier comte de Crapado et de Lohéac, major pour le roi de Guadeloupe, m Marie Anne Cangran

+ Lamentin 21 9 1780

x Baie-Mahault 29 7 1765 (2e degré de consanguinité) Benjamin **FILLASSIER de RICHEBOIS**, écuyer, mousquetaire du roi, capitaine commandant le Lamentin (1780), fils de Louis Nicolas, capitaine de cavalerie, et + Marie Catherine Elisabeth de CHABERT

(curateur, M. de Boubers)

o Petit-Bourg

bx Paris 22 11 1784 (Cm XVI/852) <sup>29</sup> Jeanne Julie LEMERCIER de BEAUSOLEIL, fille de + Jean Baptiste, capitaine de cavalerie, et Suzanne Christine de VIPART

o Le Moule 12 5 1747

+ Fort-Saint-Pierre 25 (+) 26 1 1795, 47 ans

ax Baie-Mahault 24 5 1763 Messire Nicolas Charles vicomte de BOUBERS seigneur d'ARSONVAL (plus haut : 5)

### 11 Marie Louise de BOUBERS

o Baie-Mahault 9 3 b 14 4 1746 p Louis Jean Baptiste de Cangran, capitaine en second de milice, m dame Marie Anne Baudouin veuve de M. Robert Broudou

+ Petit-Bourg 22 12 1755, 10 ans, chez M. Fillassier, oncle maternel

---

<sup>28</sup> Le 5 11 1795 elle est témoin au contrat de mariage à Saint Pierre (Me Thiéry) de sa nièce Julie Charlotte de Boubers.

<sup>29</sup> « Contrat de mariage FILLASSIER de RICHEBOIS et LEMERCIER de BEAUSOLEIL à Paris en 1784 » GHC 149, op. cit.

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

## Deuxième génération

### **2a Louis Jérôme de BOUBERS seigneur de BERNÂTRE ax Marie Hyacinthe de MIANNAY**

- 1 Louis Jérôme Hyacinthe de BOUBERS chevalier de MONCHAUX  
lieutenant à la suite des milices de Guadeloupe, bataillon du Grand Cul de Sac,  
compagnie de M. Fillassier 18 juin 1771, lieutenant dans les volontaires étrangers  
de la Marine 1778, combats de la Grenade (30 juin 1779), Saint Vincent ; aide-  
major à Tobago (18 décembre 1781), combat de Saint Eustache ; blessé ;  
lieutenant au régiment de la Martinique 1<sup>er</sup> mars 1784, capitaine en second le 22  
mai 1788 ; un des deux seuls officiers nobles à servir la cause des  
révolutionnaires lors des troubles : renvoyé en France en 1791 et donc pas  
destitué à cause de sa noblesse ; commanda Lorient un an et combattit les  
rebelles du Morbihan ; incorporé 109<sup>e</sup> régiment d'infanterie puis 194<sup>e</sup> et 50<sup>e</sup> demi-  
brigadee ; chef de bataillon 1794 ; combattit de l'an III à l'an IX et cessa de servir  
23 octobre 1800 ; retraite, retiré à Hennebont ; admis aux Invalides le 11  
septembre 1812 et quitta le 19 octobre 1822, rétabli dans sa pension de retraite <sup>30</sup>  
o Château de Chaulnes (Somme, 80) 18 6 1747 <sup>31</sup>  
+ 1822/ (sans alliance ni postérité ?)

### **2b Louis Jérôme de BOUBERS seigneur de BERNÂTRE bx 1756 Marie Madeleine FILLASSIER**

- 1 NN de BOUBERS  
+ Petit-Bourg, 22 8 1757, un mois  
2 Louis Nicolas Benjamin de BOUBERS  
o Petit-Bourg 30 11 b 13 12 1758 p Louis Antoine de Boubers chevalier seigneur de  
Boismont, officier des troupes détachées de la marine, m Elisabeth Catherine  
Chabert, veuve de Louis Nicolas Fillassier, capitaine de cavalerie  
+ Lamentin, 21 4 1766, 8 ans

### **2c Louis Jérôme de BOUBERS seigneur de BERNÂTRE cx 1761 Marianne NEAU DESCOTIÈRES**

- 1 Marie Jeanne Elisabeth de BOUBERS  
b Baie-Mahault 25 6 1763 p Jean Baptiste Neau Descostières commissaire du  
Lamentin, m dame Marie Françoise de Boubers  
2 Louise Charlotte Elisabeth de BOUBERS  
o Lamentin 19 4 b 7 5 1765 p Nicolas Charles chevalier de Boubert m Marguerite  
Elisabeth Molard épouse de M. Neau Descotières  
+ Lamentin 31 4 1766  
3 Henriette de BOUBERS  
+ Lamentin 20 1 1766

**Nota** : Louis Jérôme Benjamin serait mort sans postérité (D, qui ne connaît pas son  
fils du premier mariage). Cette branche aînée est donc éteinte et c'est la suivante qui  
devient branche aînée.

---

<sup>30</sup> Ce qui le concerne vient de CGHIA 46 p. 153-154, notice de G. Bodinier, et Colonies E 43.

<sup>31</sup> Pas de registres paroissiaux en ligne.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **4 Louis Antoine comte de BOUBERS de BOISMONT x 1754 Marie Françoise de VIPART de NEUILLY**

En 1806, le partage entre les héritiers de Mme de BOUBERS se fait en cinq parts  
(Me Deslisardies 7 10 1806)

1 Louis Antoine Nicolas Benjamin marquis de BOUBERS  
mousquetaire dans la première compagnie, capitaine de dragons <sup>32</sup>  
o Le Moule 5 5 1755 b 28 2 1756 p Messire Nicolas de Vipart chevalier sieur de  
Beaumont, m Marie Anne Fillassier épouse de Messire Jérôme Benjamin de  
Boubers, écuyer  
+ 1791/1806  
x Morne-à-l'eau 27 6 1791 Marie Julie COUPPÉ DUPARC fille de Messire Jean,  
chevalier, capitaine de dragons, et dame Marie Christine GATIEN de LA ROCHE  
o Petit-Canal  
+ 1806/  
d'où une fille morte en bas âge après son père

2 François Jérôme comte **de BOUBERS BERNÂTRE**  
gentilhomme de la vénerie du roi en 1784, 1786 à 1791  
o Le Moule 14 6 1756 b 16 2 1757 p Messire Gabriel François de Vipart chevalier  
seigneur de Neuilly, grand-père maternel, m Marie Françoise de Boubers, tante  
paternelle  
+ Cramayel (77) 15 frimaire VIII (6 12 1799), maison du citoyen Fontaine, 43 ans  
(Jean François Fontaine de Cramayel époux de sa belle-sœur Marie Joseph de  
Folard)  
consentement de ses père et mère au mariage devant Me Paulmier et Trubert à  
Paris 9 3 1784 ; nomment leur procureur Me Richard Dominique baron D'arcy  
écuyer beau-frère de la mariée  
x Saint-Germain-en-Laye (78) 24 3 1784 Cunégonde Agnès Augusta de FOLARD,  
fille de messire Hubert, écuyer, ministre plénipotentiaire à la cour de Bavière et  
d'Agnès baronne de MANTICA  
plus tard gouvernante du prince Louis-Napoléon (Napoléon III) puis du roi de  
Rome (E, R et V)  
o Munich en Bavière 10 10 1765 (H et I)  
+ Paris 1<sup>er</sup> 1 8 1842 (état civil reconstitué) ; en son domicile rue Saint Lazare 94 ;  
76 ans 10 mois ; déclaré par Charles Louis Law de Lauriston, receveur général  
des finances, 73 ans, même domicile (acte de notoriété Me Roquebert  
10/08/1842)

3 Marie Aleth de BOUBERS  
fait ses preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1769  
parmi les émigrés de Goyave en l'an IV <sup>33</sup> : Pierre Cantin Rousseau, Manette  
Boubert sa femme, 2 fils et une fille ; habitants propriétaires de 2 sucreries et 1  
guildiverie  
o Baie-Mahault 19 8 1757 b 9 1 1758 p Louis Jérôme de Boubers m Alet Boyvin  
épouse de Gabriel François de Vipart  
+ 1796/ (alors émigrée au Fort Royal, Martinique)

---

<sup>32</sup> COL D/2c/89.

<sup>33</sup> G/1/513, 5Mi/1266.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Cm Paris 24 4 1786 <sup>34</sup>

x Paris (Saint-Roch) 17 4 1786 (J) <sup>35</sup> Pierre Quentin **ROUSSEAU** écuyer, chevalier de Saint Louis, major d'infanterie, commandant de Capesterre (Guadeloupe), fils de Quentin et Thérèse RICORD <sup>36</sup>

émigrés en 1794 à Roseau (La Dominique) puis au Fort Royal, Martinique

o b Petit Bourg 25 4 1745

+ Goyave 1803

ax Capesterre 17 7 1769 Bernardine Marie Pauline DESPRÉS du BELLOY fille de Jean Baptiste, ancien capitaine de milice, et Bernardine MAMIEL

o Morne-à-l'eau

+ Goyave 19 8 1774

d'où postérité

### 4 Jean-Baptiste vicomte puis **comte de PONTHEU-BOUBERS**

page de Louis XVI (C), sous-lieutenant au régiment Royal-Cavalerie ; propriétaire d'une sucrerie au Petit Canal, émigré avec sa femme et ses enfants à l'arrivée des Français <sup>37</sup> puis propriétaire d'une caféyère à Sainte Rose

b Le Moule 20 7 1759 p Messire Nicolas Charles chevalier de Boubers m Marie-Thérèse Classe de Neuilly

+ Sainte-Rose 11 d 12 11 1822, 64 ans « *Jean-Baptiste comte de Ponthieu Boubert, ancien page de la vénerie du roi et sous-lieutenant dans les troupes de cavalerie de Sa Majesté* »

Testament Me Leger 5 11 1822 ; inventaire après décès Me Leger 17 12 1822

x Petit-Canal 8 8 1785 (4<sup>e</sup> degré de consanguinité) Ursule Françoise Charlotte CHÉROT de LA SALINIÈRE fille de + Messire Pierre Charles, capitaine de milice, et demoiselle Hugues Thérèse GASCHET

o Petit-Canal 9 b 29 4 1760

+ 1803 (! 1819 mariage de sa fille Fortunée) <sup>38</sup>

ax Petit-Canal 28 1 1777 Messire Louis Nicolas COUPPÉ DUPARC DU PORTBLANC, fils de Louis Pamphile et Catherine NÉRON

o Petit Canal 15 1 b 16 2 1756

+ Petit Canal 11 3 1784

### 5 Charles Elisabeth de BOUBERS

o Le Moule 12 6 b 19 2 1760 p Messire Charles Jean Baptiste Elisabeth de Boubers chevalier sieur de Jonquières ; m Marie Thérèse Elisabeth de Vipart de Neuilly

+ Baie-Mahault 7 2 1762, 2 ans

### 6 Jean Pierre **de BOUBERS MONTAULUE**

admis à l'Ecole militaire (1769), garde marine à Rochefort 1780, lieutenant des vaisseaux du roi 1788, passe à la Guadeloupe par congé 1791, propriétaire de l'habitation sucrerie Boubers au Lamentin <sup>39</sup>

---

<sup>34</sup> Me Coupery et Bonoinet, cité COL E358bis.

<sup>35</sup> GHC 15, avril 1990, p. 130 « Mariages d'Antillais à l'église Saint Roch, Paris ».

<sup>36</sup> « Les ROUSSEAU DU SAULOY et DU TILLOY de Goyave » GHC 83, juin 1996, p. 1658 et « La famille ROUSSEAU de Goyave » GHC 90, février 1997, p. 1883.

<sup>37</sup> G/1/513, 5Mi/1266.

<sup>38</sup> GHC 143, décembre 2001, p. 3352 in « La famille COUPPÉ, de Bretagne à la Guadeloupe ».

<sup>39</sup> Sources : O ; E43 ; CGHIA 18 p 126 et 46 p. 153.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- o Baie-Mahault 28 5 b 16 8 1762 p Messire Jean Pierre de Vipart sieur de Neuilly (trop jeune pour signer) m Marie Anne de Boubers
- + Lamentin 24 11 1808, habitant à la Grande rivière à Goyaves
- ax Le Moule 9 5 1791 (3<sup>e</sup> degré de consanguinité) Marie Sophie VAN SCHALKWYCK CLASSE fille de Pierre Lambert Benjamin et Marguerite Sophie VIPART de NEUILLY
- b Le Moule 21 6 1772
- + Le Moule 6 1 1792, 20 ans environ
- bx Saint-François Grande-Terre 8 4 1793 (3<sup>e</sup> degré de consanguinité) Marie Louise Victoire de VIPART fille de François Nicolas et Marie Charlotte NÉRON BEAUCLAIR
- o Le Moule 31 10 b 28 11 1775
- + Saint-Pierre (Martinique) 3 12 1799
- cx Baie-Mahault 17 pluviôse XIII (6 2 1805) Julie Charlotte de BOUBERS d'ARSONVAL fille de + Charles Nicolas et + Jeanne Julie LEMERCIER de BEAUSOLEIL (5.7)
- o Baie-Mahault 2 b 28 1 1779
- + Sainte-Rose 21 6 1839, 60 ans, propriétaire à la Baie-Mahault
- ax Saint-Pierre 9 4 1795 Charles François Gabriel LECOINTRE de BELLECOUR, fils de Charles François et de Marie Dieudonnée MOULIN
- o Petit Bourg 29 12 1774 b 2 2 1775
- + Pointe-à-Pitre dans la nuit du 16 au 17 thermidor XI (4 à 5 8 1803) ; déclaré Baie Mahault 18 thermidor XI (6 8 1803) <sup>40</sup>

### 7 Nicolas de BOUBERS

- o Baie-Mahault 9 b 31 7 1763 p M. Boubert de Loiville m dame veuve Beausoleil + /1791 <sup>41</sup>

### 8 François Guillaume de BOUBERS (BOURBON ?)

- admis au collège royal de La Flèche en 1773 ; garde marine à Rochefort 1780 <sup>42</sup>
- o Le Moule 27 10 1764 b 17 2 1765 p Messire Jacques François de Vipart écuyer, oncle maternel, m demoiselle Marguerite Sophie de Vipart tante maternelle + /1791 <sup>43</sup>

### Nota :

Dans le fichier Marine C/1, on trouve deux François Guillaume BOUBERS, « aîné » et « cadet », qui sont tous deux sortis de l'École militaire, tous deux gardes marine à Rochefort à la même date, 1<sup>er</sup> juillet 1780, tous deux élèves de 1<sup>ère</sup> classe à la même date, le 1<sup>er</sup> mai 1786 ; mais à partir de là les renseignements et les embarquements diffèrent :

- aîné : élève de 1<sup>ère</sup> classe 3<sup>e</sup> division 5<sup>e</sup> escadre ; lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe 4<sup>e</sup> escadre le 4 janvier 1788 ; 9<sup>e</sup> escadre (Rochefort) en septembre 1789 ; embarqué sur la Fée (1 8 1780) ; la Railleuse (19 12 1782) ; l'Active du 1 1 au 7 6 1783 ; la Vigilante du 1/3 au 27 9 1784 ; la Désirée le 28 9 1784 ; « débarqué et resté en Amérique ».

---

<sup>40</sup> p. 16 de notre article « LECOINTRE de BERVILLE, de BELLECOUR (Guadeloupe) et le marquisat d'Houelbourg » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art15.pdf>.

<sup>41</sup> D'après un acte chez Me Ch. A. Leger 16 mars 1831.

<sup>42</sup> CGHIA 18 p 126 (liste des élèves de La Flèche : François Guillaume de Boubers o 23 5 1764 Houelbourg -sic-, admis en 1793 -sic-) et 46 p. 153.

<sup>43</sup> D'après un acte chez Me Ch. A. Leger, 16 3 1831.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- cadet : élève de 1<sup>ère</sup> classe 2<sup>e</sup> division 3<sup>e</sup> escadre ; embarqué sur la Minerve le 1 8 1780, pris le 4 1 1781, retour janvier 1781 ; la Néréïde 3 4 1781 ; la Renommée 12 9 1781 ; l'Actif 8 12 1781 ; le Magnifique 27 1 1782, naufragé 7 4 1782 ; congé de six mois en Guadeloupe le 26 12 1783 ; la Chèvre du 18 5 au 13 9 1784 ; la Perdrix 22 9 1784.

En fait l'aîné doit être Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE (6) et le cadet bien François Guillaume (8), qui serait NN de BOUBERS BOURBON, officier de marine, mort au service, sans postérité (D) (date non précisée).

### **5 Nicolas Charles vicomte de BOUBERS seigneur d'ARSONVAL x 1763 Jeanne Julie LEMERCIER de BEAUSOLEIL**

Le 5 11 1795 au contrat de mariage de Julie Charlotte de Boubers avec Charles Gabriel Le Cointre de Bellecour, il est écrit que « *depuis l'invasion de la Guadeloupe par les Républicains, obligés de chercher asile ailleurs pour se soustraire à leur fureur* », leurs mères veuves se sont retirées à la Martinique avec leurs enfants « *en attendant que Dieu favorise leur retour dans leur foyer* ». Même mention au mariage de sa sœur Suzanne Marie Gabrielle, 6 jours plus tard. Les biens des futurs sont en Guadeloupe et quant aux objets qui y ont été laissés ils les feront constater à leur rentrée dans l'île « *si tant est qu'ils les retrouvent* ».

Propriété : sucrerie avec moulin à vent à la Baie Mahault.

#### 1 Jules Marie Suzanne de BOUBERS

o Baie-Mahault 5 b 23 5 1764 p Louis Jérôme de Boubers, oncle paternel, m dame Suzanne Christine de Vipar veuve de M. Lemer cier de Beausoleil, grand-mère maternelle  
+ Baie-Mahault 11 3 1776, 10 ans

#### 2 Françoise de BOUBERS

o 1766 + Baie-Mahault 1 9 1768, environ 2 ans

#### 3 Charles François de BOUBERS

o Baie-Mahault 6 b 21 9 1769 p Charles Jean Baptiste Elisabeth baron de Boubers m dame Marie Françoise Vipart de Neuilly épouse de M. le comte de Boubers  
+ Baie-Mahault 6 9 1771, 19 mois

#### 4 Nicolas Louis Marie de BOUBERS

o Baie-Mahault 20 12 1771 b 14 1 1772 p Messire Louis Antoine comte de Boubers, m dame Suzanne Charlotte Elisabeth Marie Lemer cier de Beausolei  
+ Baie-Mahault 19 5 1773, 17 mois

#### 5 Suzanne Marie Gabrielle de BOUBERS

b Baie-Mahault 2 6 1773 (Suzanne Charlotte Gabrielle) p Gabriel Benjamin de Boubers de Loiville m Suzanne Jeanne Marre  
+ Baie-Mahault 7 2 1822

Cm Me Thiery, Saint Pierre, 11 11 1795

x Fort Saint Pierre (Martinique) 16 11 1795 (tutrice sa grand-mère Mme de Vipart veuve Marre, émigrée à St-Pierre) Messire Pierre Charles **de BRAGELONGNE** chevalier seigneur **de BERLANGE**, ancien lieutenant au régiment d'Armagnac, capitaine d'artillerie, émigré à Saint-Pierre, fils de + Messire Pierre Charles, chevalier de Saint-Louis, commandant le bataillon de milice des Aymes, et Claire Catherine LEMERCIER de MAISONCELLE  
ax demoiselle de LAGARDE

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 6 Marie François Nicolas de BOUBERS d'ARSONVAL  
entré le 29 juillet 1787, à 10 ans, au collège de Pontlevoy (Loir et Cher) <sup>44</sup> ;  
« novice embarqué à Rochefort » en 1792 (liste des propriétaires de la colonie en  
l'an 8) ; en 1799, « créole de la Guadeloupe professeur de langue anglaise à  
Pontlevoy, Rochefort » ; habitant et commissaire commandant Trois-Rivières <sup>45</sup>  
o Baie-Mahault 13 7 1777 <sup>46</sup>  
+ mars 1810, S.P. <sup>47</sup>  
x Baie-Mahault 21 thermidor XI (9 8 1803) Marie Françoise Elisabeth de BOUBERS  
JONQUIÈRES(8.5) fille de + Charles Jean Baptiste Elisabeth et + Suzanne Marie  
Elisabeth LEMERCIER de BEAUSOLEIL  
o Lamentin 25 3 b 17 4 1783 + 10 10 1830 <sup>48</sup>  
bx Trois-Rivières 1814 (l'acte figure sur les tables mais pas dans le registre :  
lacunes 1813 à 1816) Jean Baptiste Antoine PONTHEU de BOUBERS (4.4.6),  
fils de Jean Baptiste et Ursule Françoise Charlotte CHÉROT de LASALINIÈRE  
o ca 1796  
+ Trois-Rivières 1 9 1819, 24 ans  
cx Trois-Rivières 16 7 1821 François Xavier Justin EIMAR de JABRUN, fils de  
Dominique et Marie Madeleine d'ALBIS de GISSAC  
o Marvejols (Corrèze, 19) 30 5 1794  
+ Baie Mahault 30/10/1880  
bx Baie Mahault 21 2 1832 Élisabeth GARDIN, fille de Jean Baptiste et Claire  
MAUBEC  
ax Charles Élie Jean LE BRUMENT
- 7 Julie Charlotte de BOUBERS  
o Baie-Mahault 2 b 28 1 1779 p Jean Baptiste Jérôme François de Boubers fils de  
M. le baron de Boubers seigneur de Jonquières, m Suzanne Charlotte Gabrielle  
fille de Messire le vicomte de Boubers  
+ Sainte-Rose 21 6 1839  
inventaire après décès Me Houdin d'Orgemont 14 9 1839  
Cm Me Thiery, Saint Pierre, 5 11 1795  
ax Fort-Saint-Pierre (Martinique) 9 11 1795 (tutrice comme 5, ci-dessus) Charles  
François Gabriel **LECOINTRE de BELLECOUR**, lieutenant de milice, habitant de  
Baie-Mahault, émigré à St-Pierre, fils de + Charles François, capitaine de milice,  
et Marie Dieudonnée MOULIN  
o Petit Bourg 29 12 1774 b 2 2 1775  
+ Pointe-à-Pitre dans la nuit du 16 au 17 thermidor XI (4 à 5 8 1803) ; déclaré  
Baie Mahault 18 thermidor XI (6 8 1803) <sup>49</sup>  
bx Baie-Mahault 17 pluviôse XIII (6 2 1805) Jean Pierre **de BOUBERS**  
**MONTAULUE** (4.6), fils de + Louis Antoine de BOUBERS de BOISMONT et  
+ Marie Françoise de VIPART de NEUILLY  
o Baie-Mahault 28 5 b 16 8 1762  
+ Lamentin 24 11 1808, habitant à la Grande rivière à Goyave

<sup>44</sup> GHC 62, juillet-août 1994, p. 1090-1091 in « Jeunes Américains dans le Loir et Cher ».

<sup>45</sup> Colonies EE 256 (35).

<sup>46</sup> GHC 62, juillet-août 1994, p. 1090 op. cit.

<sup>47</sup> Cité dans un acte de Me Leger 17 3 1834 : lacunes des registres des Trois-Rivières.

<sup>48</sup> Cité dans un acte de Me Leger 17 3 1834 et dans la Transcription des Actes de mutation  
(voir GHC p. 2092 et 2119).

<sup>49</sup> p. 16 de notre article « LECOINTRE de BERVILLE, de BELLECOUR (Guadeloupe) et le  
marquisat d'Houelbourg » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art15.pdf>.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

ax Le Moule 9 5 1791 Marie Sophie VAN SCHALKWYCK CLASSE fille de Pierre Lambert Benjamin et Marguerite Sophie VIPART de NEUILLY

b Le Moule 21 6 1772

+ Le Moule 6 1 1792

bx Saint-François Grande-Terre 8 4 1793 Marie Louise Victoire de VIPART fille de François Nicolas et Marie Charlotte NÉRON BEAUCLAIR

o Le Moule

+ Saint-Pierre (Martinique) 3 12 1799

8 Marie Claire de BOUBERS

o Baie-Mahault 12 b 24 12 1780 p et m ses frère et sœur (prénoms non précisés)

« à qui ont prêté la main vu leur jeune âge Louis Jérôme Hyacinthe Boubers chevalier de Monchaux et demoiselle Suzanne Jonquières »

+ /1802 (U)

9 Louise Françoise de BOUBERS

o Baie-Mahault 21 6 b 14 7 1782 p Messire Drausin François Mériadec de Boubers Bernâtre chevalier seigneur de Morphé, m demoiselle Claire Charlotte de Boubers sa sœur

+ Lamentin 4 6 1785, 2 ans 1/2

**Nota** : D'après un acte devant Me Leger (17 mars 1834), Jeanne Julie LEMERCIER de BEAUSOLEIL veuve de BOUBERS d'ARSONVAL n'avait eu que trois enfants avec postérité sur les neuf ci-dessus : Suzanne Marie Gabrielle épouse BRAGELONGNE (décédée, deux enfants morts sans postérité) ; Marie François Nicolas de BOUBERS d'ARSONVAL (décédé, deux filles décédées sans postérité) ; Julie Charlotte de BOUBERS veuve LECOINTRE de BELLECOUR en premières noces (d'où un fils décédé enfant et une fille épouse LEMERCIER de VERMONT) et veuve BOUBERS MONTAULUE en secondes noces (d'où un fils décédé sans postérité et une fille) : il ne restait donc que deux petites-filles, quelle hécatombe !

### **8 Charles Jean Baptiste Elisabeth baron de BOUBERS seigneur de JONQUIÈRES**

**x 1762 Suzanne Elisabeth Marie LEMERCIER de BEAUSOLEIL**

En 1796, les enfants et héritiers de Suzanne Elisabeth Marie Lemercier de Beausoleil veuve de Boubers d'Arsonval sont trois (habitation caféière au Lamentin)

1 Jean Baptiste Jérôme François de BOUBERS

à Paris pour études en 1783

+ /1796 (U)

2 Suzanne Ignace de BOUBERS

élève de Saint-Cyr

o Lamentin 16 b 29 1 1770 p Nicolas Charles vicomte de Boubers m Suzanne Christine de Vipart dame Marre

+ /1796 (U)

3 Julie Sophie de BOUBERS JONQUIÈRES

o ca 1774

+ Fort-Saint-Pierre (Martinique) 10 3 1795, 21 ans (gangrène)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 4 Marie Charles Gabrielle de BOUBERS JONQUIÈRES  
o Baie-Mahault 4 6, ondoyée 25 6 « *pour cause de maladie épidémique qui désolait le bourg* » b 29 7 1776 p Messire Gabriel Benjamin de Boubers, oncle paternel  
m Marie Françoise de Vipart  
+ Baie-Mahault 20 1 1781, 6 ans « Marie Charlotte »
- 5 Marie Françoise Elisabeth de BOUBERS JONQUIÈRES  
o Lamentin 25 3 b 17 4 1783 p Messire Jean Baptiste Jérôme François de Boubers,  
« *frère de l'enfant actuellement à Paris* », représenté par Messire Jean Baptiste  
vicomte de Boubers officier au régiment de Royal cavalerie, m Julie Sophie de  
Boubers  
+ 10 10 1830 <sup>50</sup>  
Inventaire après décès à la requête de son mari Me Desbonnes, Basse Terre, 3 12  
1830  
ax Baie-Mahault 21 thermidor XI (9 8 1803) Marie François Nicolas **de BOUBERS  
d'ARSONVAL** (5.6), habitant de Trois-Rivières, fils de + Nicolas Charles et  
+ Jeanne Julie LEMERCIER de BEAUSOLEIL  
o Baie-Mahault ca 1777 + mars 1810  
Cm Me Courrejolle 25 1 1814 (acte non conservé, cité le 1 8 1820 Me Lignièrès)  
bx Trois-Rivières 1814 (l'acte figure dans les tables mais pas dans le registre :  
lacunes 1813 à 1816) Jean Baptiste Antoine **PONTHIEU de BOUBERS** (4.4.6),  
fils de Jean-Baptiste et Ursule Françoise Charlotte CHÉROT de LASALINIÈRE  
o ca 1795  
+ Trois-Rivières 1 9 1819, 24 ans ; sur l'habitation sucrerie Boubers  
inventaire de la communauté 24 9 1819, Me Lignièrès ; liquidation de la  
communauté avec sa veuve 1 8 1820 Me Lignièrès  
Cm Me Lignièrès, Basse Terre, 16 7 1821 <sup>51</sup>  
cx Trois-Rivières 16 7 1821 François Xavier Justin **EIMAR de JABRUN**, capitaine  
au 2e bataillon de la Guadeloupe en garnison à Basse-Terre, fils de + Messire  
Jacques Dominique Marie (+ Marvejols 18 9 1810) et Marie Madeleine d'ALBIS  
de GISSAC (o Sainte-Anne de Grande-Terre) <sup>52</sup>  
délégué de la colonie de la Guadeloupe, à Paris en 1851  
o Marvejols (Lozère) 12 prairial II (31 5 1794)  
+ Baie-Mahault 1876/1880  
bx Baie-Mahault 21 2 1832 Elisabeth GARDIN  
ax Charles LE BRUMENT
- 6 Marie François Elisabeth de BOUBERS de JONQUIÈRES  
o Lamentin 5 9 1784 b 27 3 1785 p Messire François Derosin Mériadec Boubers  
Bernâtre chevalier seigneur de Morphée m dame Marie Elisabeth Commende  
épouse de + Hippolyte Gordin, capitaine de milice  
+ Lamentin 26 d 27 10 1806, 22 ans, habitant du quartier, décédé sur l'habitation  
de Jean Pierre Boubers Montaulue, son cousin germain

---

<sup>50</sup> Date citée dans un acte de Me Leger 17/03/1834 : seul héritier son frère BOUBERS VOJEANLIEU ; usufruit à son mari M. de JABRUN. Inventaire après décès cité dans un acte de Me Rullier le 10/02/1851.

<sup>51</sup> Cité dans l'acte de remise de l'habitation dépendant de la succession de Mme de Jabrun à son frère Boubers de Jonquières, 10/02/1851 Me Rullier, Basse Terre : dans le contrat de mariage la nue propriété revenait à Louis Antoine Benjamin de Boubers de Jonquières de Vojeanlieu, seul présomptif héritier de sa sœur Mme de Jabrun.

<sup>52</sup> GHC 176, décembre 2004, p. 4386-87.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 7 Louis Antoine Benjamin de **BOUBERS VOJEANLIEU** chevalier baron de JONQUIÈRES, capitaine de chasseurs milice et habitant du Lamentin  
o Lamentin 3 1 b 8 4 1787 p Messire Louis Antoine comte de Boubers chevalier seigneur de Boismont, ancien officier des troupes détachées de la marine, m dame Suzanne Christine de Vipart veuve de M. Marre, ancien capitaine honoraire et chevalier de St-Louis  
+ 1851/<sup>53</sup>  
x Lamentin 14 11 1815 (Cm Me d'Escurès) Adélaïde Lambert (dite Adèle) de BOUBERS MONTAULUE (4.6b.3) fille de + Messire Jean Pierre, habitant du Lamentin, et de + Marie Louise Victoire VIPART (tuteur, le comte de PONTHEU)  
o St-Pierre ca 1799  
+ Lamentin 13 5 1849 « *la citoyenne Adélaïde Lambert Boubers Montaulue, 49 ans, habitante propriétaire, mariée au citoyen Louis Antoine Benjamin Boubers, née à St-Pierre, fille du citoyen Jean Pierre Boubers Montaulue et de la citoyenne Marie Louise Vipart, en leur vivant habitants propriétaires au Lamentin* » (succession Me Leger<sup>54</sup>)

**Nota** : Jonquières se trouve à 7 km au sud-ouest de Compiègne

De ces sept enfants, il n'en restait en 1796, au décès de leur mère, que trois (U) et en 1834 que le dernier, les autres étant décédés sans alliance ou sans postérité (Me Leger 17 3 1834)

### **9 Messire Benjamin Gabriel de BOUBERS seigneur de LOIVILLE x 1770 Elisabeth Eugénie de MALGUICHE**

Le tuteur des mineurs de BOUBERS LOIVILLE était en 1779 messire Drausin Mériadec de BOUBERS BERNÂTRE chevalier seigneur de MORPHÉE<sup>55</sup>.

- 1 Louise Luce Eugénie de BOUBERS  
o ca 1773  
+ Lamentin 2 6 1775, 2 ans
- 2 Gabriel Jean Baptiste de BOUBERS  
o Lamentin 2 1 , ondoyé, b 3 2 1774 p Messire Charles Jean Baptiste Elisabeth de Boubers chevalier seigneur de Jonquière m dame Suzanne Christine de Vipart Marre
- 3 Marie Eugénie de BOUBERS  
o Lamentin 29 2 b 4 4 1776 p Louis de Coulange, écuyer ; m Marie Marguerite Pétronille de Boubers épouse de Messire Fillassier de Richebois  
+ Baie-Mahault 29 8 1778, 26 mois (père alors décédé)

---

<sup>53</sup> 10 2 1851 Me Rullier : seul héritier de sa sœur, propriétaire au Lamentin, alors en France, représenté par ses gendres Alexandre de Pontevès d'Amirat et Ferdinand de Mauret (procuration Me Leger, Pointe à Pitre, 5 4 1850).

<sup>54</sup> L'Avenir, journal de la Guadeloupe, 5 9 1849, POM 582<sup>E</sup>.

<sup>55</sup> Cité dans un acte de Me Boyer le 02/07/1779 où « les mineurs » (mais alors il n'en restait plus qu'un ?) sont condamnés à « déguerpir » d'une habitation au Lamentin, la vente ayant été déclarée nulle, et à en remettre les biens après recollement.

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

## Troisième génération

### **4.1 Louis Antoine Nicolas Benjamin marquis de BOUBERS x 1791 Marie Julie COUPPÉ DUPARC**

1 Marie Louis Amable de BOUBERS

o Lamentin 18 9 1793 b 27 7 1794 p Messire Jean Couppé Duparc grand-père,  
habitant Morne-à-l'eau, m Thérèse Amable Lofficial, habitant Lamentin

**Nota :** Louis Antoine Nicolas Benjamin n'aurait eu que des enfants morts en bas-âge. Cette branche est donc éteinte et c'est la suivante qui devient branche aînée (Source D).

### **4.2 François Jérôme de BOUBERS BERNÂTRE x 1784 Agnès de FOLARD**

François Jérôme comte de Boubers, étant gentilhomme de la vénerie du roi, suit la cour de Saint Germain en Laye (1784, 1785) à Versailles (1786), Rambouillet (1787) et en 1791 dit « absent » (avec la famille royale à Paris ?). Si nous avons bien retrouvé dans les registres les baptêmes des aînés et l'ondolement du dernier, ce n'est pas le cas pour le quatrième enfant. La famille se réfugie ensuite chez leur beau-frère à Cramayel où François Jérôme meurt en 1799.

1 Agnès Cunégonde de BOUBERS

o Saint-Germain-en-Laye (78) 5 3 1785 (H, I) ; rue Saint Pierre ; ondoyée en péril de mort par Mtre Durege chirurgien du roi accoucheur ; b 9 5 1785 (suppléé) ;  
p Me Louis Antoine comte de Boubers, ancien officier au détachement de la marine, grand-père, demeurant à Paris paroisse Saint Roch, représenté par Mre Richard Daniel Dominique D'arcy baron D'arcy (procuration 7 mai) ; m dame Agnès baronne de Mantica, grand-mère

+ 10 3 1816 (V) ou 28 10 1820 (E)

x /1807 Charles Louis **LAW de LAURISTON** (D), fils de Jean et Jeanne de CARVALHO (V), receveur général à Bourbon-Vendée en 1834, à Tarbes et Cahors (V)

receveur général des finances du département des Hautes Pyrénées en 1849

o Pondichéry 11 7 1768 (E, O)

+ Paris 19 9 1849 (état civil reconstitué) ; en son domicile rue de Las Cases 23 ;  
80 ans, ancien receveur général

d'où :

1.1 Alphonsine Alexandrine Joséphine LAW de LAURISTON

o 1807 Saint Germain en Laye (78)

+ Paris 11 3 1822 (état civil reconstitué) ; 15 ans ; décédée rue Thiron 8, chez son oncle Adolphe comte de Boubers, déclarant avec Louis François Fontaine de Cramayel, officier de la Légion d'honneur, chef d'escadron en non-activité, 34 ans, demeurant rue Saint Victor 53

sans alliance (E)

1.2 Augusta Hyacinthe LAW de LAURISTON (1813-1897) (E)

x Paris 4 2 1837 (état civil reconstitué) Jean Joseph Amans Denis PÉCOUL, propriétaire demeurant rue Neuve du Luxembourg 9, fils de + Joseph François Denis et + Marguerite Adrienne Élisabeth Jeanne Victoire Bernardine PAIRES d'où postérité (E)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 2 Abel Hubert François de BOUBERS

officier de cavalerie

o Versailles, Saint Louis, 30 5 1786 (H, I) ; p Hubert de Folard, conseiller d'état, grand-père maternel ; m Marianne de Folard épouse de Pierre de Vernety, ancien gentilhomme ordinaire du roi, représentée par sa mère Agnès de Mantica épouse de M. de Folard, grand-mère de l'enfant

+ 28 10 1820 (E)

Sans postérité (D)

### 3 Marie Cunégonde Clémentine de BOUBERS

o Rambouillet 30 5 1787 (H, I) b 2 6 1787 ; p Clément Venceslas archevêque de Trèves, prince électeur du St Empire (etc. !), représenté d'après sa procuration du 10 4 par messire Charles Gabriel Ferdinand de Gallye chevalier gentilhomme de la vénerie du roi ; m dame Marie Cunégonde princesse abbesse d'Essen et Thorn, princesse royale de Pologne et Lithuanie, représentée (procuration même date) par dame Anne Suzanne Louise de Vallée épouse de messire Jean Baptiste de Bongars chevalier seigneur Ducambard, écuyer, commandant de la vénerie du roi

+ 5 6 1822 (E)

x Pascal Augustin Joseph **BAUDON de MONY** (D, E), banquier (V), receveur général du département du Nord, à Lille, en 1834 (O), régent de la Banque de France (V)

+ 1848 (E)

d'où

3.1 Mathilde BAUDON (1811-1867) (E)

x Charles marquis de MAILLÉ de LATOUR LANDRY, d'où postérité (E)

3.2 Adolphe BAUDON (1819-1888) (E)

x 1861 Mary de LYMAIRAC, d'où postérité (E)

### 4 Hippolyte François Gabriel de BOUBERS

o Versailles 19 4 1788 (H, I)

+ sans postérité (D)

### 5 **Adolphe comte de BOUBERS**

secrétaire général au ministère des finances et conseiller d'Etat (D), maître des requêtes au conseil d'Etat (1828-1848), commandeur de la Légion d'honneur (V), demeurant à Paris, 30 rue Caumartin, avec sa mère veuve, en 1834

o Versailles Notre Dame 10, ondoyé 11 6 1791 (H, I) ; père ci-devant comte de Boubers, absent ; en marge, par jugement du tribunal civil de Versailles du 8 août 1842, l'enfant ondoyé sera désigné par le prénom d'Adolphe

+ 13 5 1861 (E) Paris (V)

x 1827 Elisabeth BARTHOLDI (E)

o 2 10 1788 + 15 1 1858 (E) Paris (V)

ax général baron Frédéric Sigismond de BERCKHEIM (E)

+ 9 5 1810 (E)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 4.4 Jean-Baptiste de PONTHEU-BOUBERS x 1785 Ursule Françoise Charlotte CHÉROT de LASALINIÈRE

Les seuls héritiers de Jean Baptiste de Ponthieu comte de Boubers en 1822 étaient sa fille Marie Thérèse Fortunée de Boubers épouse de Jean Baptiste Loret et son petit-fils mineur, orphelin de père et de mère, Marc Beutier (Me Prosper Louis Leger, 17/12/1822). Après inventaire chez Me Leger 17 12 1822, mise en vente judiciaire de la petite habitation caféière de Sainte Rose sur requête de M. et Mme Loret contradictoirement avec le tuteur du mineur Beutier <sup>56</sup>.

- 1 Ursule Françoise Charlotte dite Alette ou Hercourt ou Aircourt (M) <sup>57</sup> de BOUBERS  
o Lamentin 10 10 b 26 11 1786 p Charles Nicolas Chérot La Salinière, conseiller au  
Conseil supérieur de Guadeloupe, m Marie Françoise de Vipart comtesse de  
Boubers  
+ Port-Louis 6 d 7 5 1807, 20 ans (suite de couches ?)  
x (M) Port-Louis (? : lacunes 1794-1802) Marc Antoine **BEUTIER** fils de feu Marc  
Nicolas et Elisabeth Eulalie dite Charlotte RENARD épouse en secondes nocces  
de Jacques Laurent FAUGAS (! 21 4 1806, mariage de sa fille Rose Françoise  
Beutier avec Jean Pierre Nicolas Barbotteau) <sup>58</sup>  
o Les Abymes 10 b 29 11 1769  
+ New York 5 4 1815



Alette de Boubers (collection particulière)

<sup>56</sup> Journal commercial, économique et maritime de la Guadeloupe, 31 7 1823, POM 589<sup>E</sup>.

<sup>57</sup> Hercourt est une commune de la Somme à une dizaine de km au sud-ouest d'Abbeville (carte simplifiée dans <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Boubers2.pdf>, d'Étienne Pattou), et c'est un des noms de sieurie de la famille au XVe siècle ce qui explique peut-être ce curieux prénom donné en famille.

<sup>58</sup> Voir 98-176 BEUTIER (Guadeloupe, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup>) GHC 110, décembre 1998, p. 2388 et 166, janvier 2004, p. 4067.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

postérité : Marc Jean Baptiste BEUTIER, négociant, habitant propriétaire <sup>59</sup>  
o Port-Louis 20 4 d 4 5 1807  
+ 12/10/1869 Paris 8  
x 21/06/1836 Trois Rivières, Angélique Adélaïde PRÉVOST SANSAC de  
TOUCHIMBERT

### 2 Adélaïde Antoinette de BOUBERS

o Petit-Canal 6 9 1789 b 8 2 1791 p Messire Nicolas Gabriel Marc Antoine ci-devant baron de Clugny, capitaine des vaisseaux de l'Etat, gouverneur général et inspecteur des troupes et milices de Guadeloupe, représenté par Claude François Mauget St-Felix, secrétaire et greffier en chef du gouvernement, m Marie Alet de Boubers épouse de Pierre Quentin Rousseau ancien major d'infanterie  
? + Lamentin 9 12 1792 « Charlotte Adélaïde de Boubers, 3 ans » (ou la suivante)

### 3 Charlotte Adeline de BOUBERS

o Petit-Canal 23 9 1790 b 8 2 1791 p Messire de Boubers Montaulue lieutenant des vaisseaux de l'Etat, oncle paternel, m Charlotte Charropin  
? + Lamentin 9 12 1792 (voir la précédente)

### 4 Marie Caroline de BOUBERS

o Petit-Canal 28 1 b 8 4 1792 p Louis Charles Chérot Dumaine oncle maternel  
m Marie Anne Paris veuve de Guillaume Gaschet Dumaine  
+ Lamentin 13 3 1794

### 5 Jean Baptiste Charles de BOUBERS

o Petit-Canal 29 5 b 29 9 1793 p Charles Anselme Couppé Duportblanc frère utérin  
m Ursule Françoise Charlotte de Boubers, sœur  
+ Lamentin 13 3 1794, 9 mois

### 6 Messire Jean Baptiste **vicomte PONTHEIU de BOUBERS**

habitant du Lamentin puis habitant sucrier aux Trois Rivières

o ca 1796

+ Trois-Rivières 1 9 1819, 24 ans (parents non précisés)

S.P. (! Me Thionville 18 12 1839)

inventaire des biens des communauté et succession Me Lignières 24 9 1819 ;  
liquidation 1 8 1820

Cm 25 1 1814 Me Courrejolle (acte non conservé, ! 1 8 1820 Me Lignières)

x Trois-Rivières 1814 (l'acte figure sur les tables mais pas au registre : lacunes de  
Trois-Rivières 1813 à 1816) Marie Françoise Elisabeth de BOUBERS

JONQUIÈRES (8.5) fille de Charles Jean Baptiste Elisabeth et de Suzanne  
Elisabeth Marie LEMERCIER de BEAUSOLEIL

o Lamentin 25 3 b 17 4 1783

+ 10 10 1830 (! Me Thionville 18 12 1839)

ax Baie-Mahault 21 thermidor XI (9 8 1803) Marie François Nicolas **de BOUBERS  
d'ARSONVAL** (5.6) fils de + Nicolas Charles et + Jeanne Julie LEMERCIER de  
BEAUSOLEIL

o Baie-Mahault ca 1777

+ 1810/1816

---

<sup>59</sup> Informations sur lui : Marie Anne Chevalier, genebutier sur Geneanet, et voir GHC 29, juillet-août 1991, p. 369.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

cx Trois-Rivières 16 7 1821 François Xavier Justin **EIMAR de JABRUN** fils de  
+ Messire Jacques Dominique Marie et Marie Madeleine d'ALBIS de GISSAC  
député de la Guadeloupe ; résidant aux Trois Rivières en 1832  
o Marvejols (Lozère, 48) 30 5 1794  
+ Baie-Mahault 30 d 31 10 1880 ; dans sa maison, section de la Rivière du Coin,  
hameau Belleplaine ; 86 ans, veuf en premières noces de la dame de Boubers  
veuve et en secondes noces de la dame Brumant veuve née Gardin Claire  
Élisabeth ; les témoins, des voisins, ne savent pas signer  
bx Baie Mahault 21 2 1832 Claire Elisabeth GARDIN, propriétaire à la Baie  
Mahault, fille de + Jean Baptiste, habitant du Lamentin, et Claire LEMOINE  
MAUDET  
o 19 8 1788 Pointe Noire, b 12 7 1789 Le Lamentin  
+ 1839/1880  
ax Charles Élie Jean LE BRUMENT  
(sans postérité ; branche éteinte)

7 Marie Thérèse Charlotte dite Fortunée de BOUBERS  
o Petit-Canal ca 1801 (18 ans 5 mois au mariage)  
+ Pointe-à-Pitre 18 5 1862, 61 ans (N)  
Cm Me Mollenthiel 27 7 1819  
x Basse-Terre 27 7 1819 Jean Baptiste **LORET**, négociant au Petit-Canal, fils de  
+ Guillaume Gabriel et de Marie Madeleine BOURDON, résidente à Pointe-à-Pitre  
o 27/08/1781 Pointe-à-Pitre <sup>60</sup>  
+ 16/05/1840 Pointe à Pitre, 7 rue de la Loi ; environ 59 ans, habitant propriétaire  
domicilié à Morne à l'eau, veuf en premières noces de dlle Charroppin veuve  
Millen et époux en secondes noces de Marie Thérèse Charlotte Ponthieu de  
Boubers, domiciliée au Morne à l'eau; déclaré par Marie Augustin Edmond de  
Bragelongne, 51 ans, habitant propriétaire domicilié à Baie Mahault, et Charles  
Hippolyte Couppé Duportblanc, 32 ans, habitant propriétaire domicilié au Petit  
Canal  
01/08/1840 Me Thionville, inventaire de succession de Jean Baptiste Loret,  
habitant propriétaire à Morne à l'eau <sup>61</sup>  
ax 02/01/1809 Petit Canal, Perrine Constance CHARROPPIN, fille de Vincent  
Jean Baptiste et Marie Anne Louise LAFOND CHARROPPIN  
o 16/09 b 10/10/1773 Petit Canal  
+ 11 (+) 12/05/1812 Pointe-à-Pitre ; sans postérité  
ax 24/10/1798 Saint-Jean (île d'Antigue), Messire Frédéric Guillaume  
DUMOULIN dit MILLEN, écuyer, ci-devant officier au régiment d'Ompechen puis  
négociant au Petit-Canal, fils de + messire Charles Frédéric DUMOULIN,  
écuyer, colonel du régiment de la Marque, et + dame Charlotte de BEAUFORT  
originaire de Nancy  
o Neukirch paroisse de Sarrelouis en Lorraine  
+ Petit-Canal ca 1807 <sup>62</sup>  
demande de séparations de biens 23 7 1839 <sup>63</sup>; liquidation des droits et reprises  
6 et 12 12 1839 Me Thionville  
Houdin d'Orgemont 20 3 1839 : seule héritière de Jean Baptiste de Boubers  
Ponthieu, frère aîné de Boubers Montaulue ; cite Leger 24 5 1832 : au décès de

<sup>60</sup> Dit au mariage né au Petit-Canal et âge de 35 ans.

<sup>61</sup> Le Courrier de la Guadeloupe 92, 1 8 1840 (POM 219<sup>E</sup>).

<sup>62</sup> Tous les renseignements sur ce premier mariage viennent de Me Lasalinière, 07/12/1807.

<sup>63</sup> Le Courrier de la Guadeloupe 89, 25 7 1839 (POM 219<sup>E</sup>).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

son père en 1822, héritière pour moitié  
postérité : Joseph Pierre Félix LORET <sup>64</sup>

**Nota** : postérité masculine éteinte

### **4.6b Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE bx 1793 Marie Louise Victoire de VIPART**

1 garçon

o avant brumaire an IV (octobre/novembre 1795)

Dans la liste des émigrés de l'an IV, à Saint-François, « *Boubers Montaulue, sa femme et son petit garçon* » (ou fils de son premier mariage ?)

2 Louis Pierre François de BOUBERS MONTAULUE

o 28 7 b Fort-Saint-Pierre (Martinique) 17 8 1795 p Messire François Nicolas comte de Vipart, sénéchal de la noblesse de Grande-Terre, Guadeloupe, grand-père maternel, m Mme Littée de Thomazeau

+ Mouillage (Martinique) 28 4 1799 (? : « Pierre Louis Nicolas Boubers Montluc, 3 ans »)

3 Adélaïde Lambert dite Adèle de BOUBERS MONTAULUE

o ca 1795

+ Lamentin 13 5 1849 « *la citoyenne Adélaïde Lambert Boubers Montaulue, 49 ans, habitante propriétaire, mariée au citoyen Louis Antoine Benjamin Boubers, née à St-Pierre, fille du citoyen Jean Pierre Boubers Montaulue et de la citoyenne Marie Louise Vipart, en leur vivant habitants propriétaires au Lamentin* » (succession Me Leger, appel aux créanciers des successions confondues de Mme de Boubers Vojeanlieu née de Boubers et de M. de Boubers fils <sup>65</sup>)

x Lamentin 14 11 1815 (tuteur, le comte de PONTHEIU) Louis Antoine Benjamin de BOUBERS VOJEANLIEU (8.7) chevalier baron de BOUBERS, capitaine de chasseurs milice et habitant du Lamentin, fils de Charles Jean Baptiste Élisabeth baron de Boubers Jonquières et de Suzanne Élisabeth Marie LEMERCIER de BEAUSOLEIL

o Lamentin 3 1 b 8 4 1787

+ 1849/

**Nota** : d'après D, il y aurait eu de ce mariage deux enfants morts jeunes et Adèle ; branche éteinte

### **4.6c Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE cx 1805 Julie Charlotte de BOUBERS d'ARSONVAL**

1 Louis Charles Marie de BOUBERS MONTAULUE

o Lamentin 7 6 d 6 8 1806 déclaré par Jean Baptiste de Boubers Ponthieu son frère (frère du père), habitant du Lamentin et Pierre Charles Marie de Bragelongne de Berlange

+ Lamentin 1 7 1830, 22 ans, sans profession, garçon, demeurant chez M. de Boubers Vojeanlieu son beau-frère

<sup>64</sup> Voir GHC 29, juillet-août 1991, p. 369.

<sup>65</sup> L'avenir de la Guadeloupe n° 70, 5 9 1849, POM 582<sup>E</sup>.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 2 Sophie Pauline de BOUBERS MONTAULUE  
en 1839, sans alliance, demeurant à Sainte-Rose, seule héritière de sa mère <sup>66</sup>  
o Lamentin 23 1 d 2 3 1808 déclaré par Charles Théodore et Julie Charlotte  
Lecointre Bellecour  
+ 9 d 10 9 1878 Capesterre ; 70 ans ; née, domiciliée et résidant au Lamentin,  
présentement à la Capesterre, décédée sur l'habitation de la Grande Rivière

**Nota** : branche éteinte

### **5.6 Marie François Nicolas de BOUBERS d'ARSONVAL x 1803 Marie Françoise Elisabeth de BOUBERS JONQUIÈRES**

- 1 Nicolas Charles de BOUBERS d'ARSONVAL  
o ?  
+ Basse-Terre 22 5 (+) et déclaré Trois-Rivières 23 5 1806 ; père commissaire  
habitant au quartier de Trois-Rivières, 28 ans, mère non nommée
- 2 Jérôme Louis Emile de BOUBERS d'ARSONVAL  
o Trois-Rivières 1er d 2 nivôse XIV (22 et 23 12 1805) ; père habitant et  
commissaire commandant du quartier, 28 ans, déclare avec Gaspard de Galbert,  
54 ans, habitant et membre de la cour d'appel, et Marie François Elisabeth de  
Boubers, 21 ans 3 mois, habitant  
+ Trois Rivières 11 6 1807, 17 mois 1/2
- 3 Charles Paulin de BOUBERS d'ARSONVAL  
o Trois-Rivières 31 1 1807, père commissaire commandant du quartier, 29 ans,  
témoins Jean Botreau Roussel, 26 ans, habitant, et Guillaume Hercule Duquéruy,  
29 ans, habitant  
+ 10 3 1807 Trois Rivières, 38 jours
- 4 Elisabeth Suzanne de BOUBERS d'ARSONVAL  
o Trois-Rivières 29 10 1808  
+ 1816 (! Me Leger 17 3 1834 ; lacunes registre EC Trois Rivières)
- 5 Marie Julie de BOUBERS d'ARSONVAL  
o ?  
+ 1811 (! Me Leger 17 3 1834 ; lacunes registre EC Trois Rivières)

**Nota** : lacunes de Trois-Rivières 1810 et 1811 ; 1813 à 1816  
D'après un acte de Me Leger (17 mars 1834), François Nicolas de BOUBERS  
d'ARSONVAL est décédé en mars 1810 laissant deux filles, Suzanne Elisabeth  
(+ 1816) et Marie Julie (+ 1811)  
Branche éteinte

---

<sup>66</sup> Houdin d'Orgemont, Ch.A. Leger 14 9 1839.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 8.7 Benjamin de BOUBERS VOJEANLIEU baron de JONQUIÈRES x 1815 Adèle de BOUBERS MONTAULUE

- 1 Charlotte Rose Adélaïde Caroline de BOUBERS de VOJEANLIEU
  - o Saint-Pierre (Martinique) ca 1817 (cité au mariage)
  - + 2 8 1839/ (Houdin d'Orgemont)
  - x Lamentin 24 11 1834 Messire François Louis Alexandre chevalier de **PONTEVÈS d'AMIRAT**, propriétaire à la Baie-Mahault, fils de Messire Louis César comte de PONTEVÈS d'AMIRAT, chevalier de St-Louis, et de Madame Marie Julie de LAGARDE, propriétaires à la Baie-Mahault <sup>67</sup>
  - o Baie-Mahault 26 4 1811 d 23 8 1813
  - + 30 5 1876 Pointe à Pitre ; comte de Pontevès d'Amirat, 65 ans, juge de paix du canton du Port Louis, y domicilié
  - bx /1867 Marguerite Clémentine de BRAGELONGNE CREUILLY, fille de Marie Auguste Edmond et Marie Louise COUPPÉ de K/OUAL
  - o ca 1822 (53 ans en 1876)
  - ax Germain Auguste de BRAGELONGNE de BOISRIPAUX, fils de Pierre Marie Charles et Louise Adélaïde Gabrielle de BRAGELONGNE de CREUILLY
  - d'où six enfants (D)
  
- 2 Charles Louis François Nicaise de BOUBERS VOJEANLIEU
  - o Fort-Saint-Pierre (Martinique) 11 d 17 10 1822 ; né sur l'habitation "Le Verger", appartenant à Pierre Edouard Breteuil, 61 ans, déclarant ; les parents sont « *habitants demeurant au Lamentin île Guadeloupe* » ; le père est dit « *Louis Antoine Benjamin chevalier, seigneur de Boubers baron de Jonquières Vojeanlieu* »
  - + Lamentin 26 d 27 5 1849 « *le citoyen Louis Charles François Nicaise Boubers, 26 ans, habitant propriétaire de cette commune, né à St-Pierre de la Martinique, garçon* »
  
- 3 D'Abbeville Julien Xavier Paul Antoine de BOUBERS VOJEANLIEU
  - o Fort-Saint-Pierre 9 d 21 1 1825 (même lieu, mêmes mentions que son frère Charles Louis François Nicaise)
  - + Lamentin (Guadeloupe) 17 3 1825, 7 semaines
  
- 4 Sophie Justine Victoire de BOUBERS VOJEANLIEU
  - o Lamentin 9 4 1827
  - + Sainte-Rose 30 d 31 10 1890, 63 ans, veuve (M)
  - Cm 28/05/1844 Me Léger
  - x 28 5 1844 Sainte Rose, Charles Alexandre Ferdinand de **MAURET**, fils de Jean Julie Florent de MAURET NOLIVIERS et Louise Elise FONTELLIAU (M) <sup>68</sup>
  - maire de Sainte Rose vers 1860
  - o Sainte Rose 9 9 1820
  - + Sainte Rose 3 7 1882, 61 ans, habitant propriétaire ; déclaré par son gendre, Jean Marie Gustave Taillandier (M)
  - d'où six enfants (D)

<sup>67</sup> GHC 129, septembre 2000, p. 2949.

<sup>68</sup> GHC 223, mars 2009, p. 5338 et article « Famille de MAURET (Toulouse, Guadeloupe) »  
<http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art13.pdf>.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

5 Marie Rose Adélaïde de BOUBERS VOJEANLIEU

o Lamentin 6 d 9 4 1833; père Louis Antoine Benjamin de Boubers Vojeanlieu  
baron de Jonquières

+ ?

x baron **de BOUGLON** (D)

d'où quatre enfants (D)

6 Louise Félicie de BOUBERS VOJEANLIEU

o Lamentin 13 d 17 9 1834

+ Lamentin 26 d 27 6 1835, 9 mois

7 César Edouard Henri de BOUBERS d'ARSONVAL

o Lamentin 9 d 12 4 1835 ; déclaré à la naissance sous le nom de Messire Edouard  
César Henri de Boubers d'Arsonval

+ Lamentin 29 d 30 6 1849, 2 ans (sic ?), sur l'habitation de son père (mère  
décédée un mois avant)

**Nota** : le nom est écrit sur les registres paroissiaux et d'état civil de Guadeloupe VOJEANLIEU mais dans un des actes notariés du début du XIXe siècle VAUGENLIEU et il y a encore un lieu-dit Vaughenlieu à la Baie Mahault ; Borel d'Hauterive (D) écrit d'ailleurs VAUGHENLIEU. Dans l'ascendance métropolitaine de la famille, une branche maintenue dans sa noblesse en janvier 1668 à Compiègne était celle des seigneurs de VAUGENLIEU en Soissonnais (château à Marest-sur-Matz au nord de Compiègne) branche éteinte peu après la maintenue de noblesse (AN M/183 : inventaire détaillé du château en 1671).

Nom éteint

### **Quatrième génération**

#### **4.2.5 Adolphe de BOUBERS x 1827 Elisabeth BARTHOLDI**

d'où (les renseignements sur cette branche viennent de E et V)

1 Clémentine de BOUBERS (1829-1861)

1828-1861

x 15 5 1852 baron Paul **RENOUARD de BUSSIÈRES** (1827-1907 ou 1910) <sup>69</sup>  
sans postérité

2 Marie Agnès de BOUBERS (1832-1904)

1832-1904

x Paris 9 4 1856 (état civil reconstitué) comte Charles François Octave **LAW de LAURISTON de BOUBERS**, fils de + Georges et Agnès de VERNETY  
ingénieur des Ponts et Chaussées

o Nantes 19 2 1825

+ 1909

d'où postérité

**Nota** : Charles LAW de LAURISTON fut autorisé par décret impérial d'octobre 1856 à ajouter à son nom « de BOUBERS », sa femme étant la dernière descendante de la lignée.

---

<sup>69</sup> Roglo : Révérend tome 6 p. 63.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **Sources :**

- A Registres paroissiaux et d'état civil de Guadeloupe et Martinique
- B Colonies E43, E295
- C Chaix d'Est-Ange VI
- D Annuaire de la noblesse 1866 pp 237-240
- E Notice LAURISTON Bruno de Valbray 1986 (chez l'auteur, 72490 Livet-en-Saosnois)
- F Inventaire de Colonies C/8
- G Arbre LEMERCIER établi par Guy de France
- H Archives départementales des Yvelines 1/LM/436
- I Archives départementales de Seine-et-Marne L/216
- J Renseignements fournis par *Pierre Bardin*
- K Nobiliaire de Picardie, tome I p. 54 (CARAN MM/695)
- L Notariat de la Guadeloupe, Houdin d'Orgemont 4 10 1839
- M Renseignements fournis par *Sainte-Croix Lacour*
- N Renseignements fournis par *Jean Bonnet*
- O Journaux locaux, Le Courrier de la Guadeloupe (BIB SOM POM/e/219, 88), 7 11 1834 : purge d'hypothèques de l'habitation Boubers au Lamentin, liste des anciens propriétaires
- P Saint-Allais, Nobiliaire universel de France tome 8, pp.158 à 178
- Q Haag, La France protestante, tome 2, pp 408-409
- R Dictionnaire de biographie française, sous la direction de M. Prevost et Roman d'Amat, Paris 1954, tome VI (Boubers-Mazingam)
- S Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu, Marquis de Belleval, 1861, Amiens
- T Preuves de noblesse pour l'Ecole militaire, BN, Ms fr 32063 (microfilm 6893), 32078 (microfilm 6905), 32082 (microfilm 6932), communiqué par *Pierre Bardin*
- U Me Mollenthiel, 12 3 1806, recollement de succession des biens de dame Boubers Jonquières et succession de dame veuve Marre (merci à *Denise Parisis et Jean Bonnet* de nous avoir signalé cet acte)
- V <http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Boubers1.pdf> Famille et seigneurs de BOUBERS par *Étienne Pattou*, 2002, dernière mise à jour consultée le 10 avril 2016.

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

## Synthèse généalogique

- Jérôme (Hiérôme) Benjamin de BOUBERS  
x 1725 Marie Anne FILLASSIER
- 2 Louis Jérôme de BOUBERS seigneur de BERNÂTRE, marquis de BOUBERS  
ax Marie Hyacinthe de MIANNAY  
bx 1756 Marie Madeleine FILLASSIER  
cx 1761 Marianne NEAU DESCOTIÈRES
- 4 Louis Antoine de BOUBERS de **BOISMONT**, comte de BOUBERS  
x 1754 Marie Françoise de VIPART de NEUJILLY
- 4.2 François Jérôme comte de BOUBERS **BERNÂTRE**  
x 1784 Agnès de FOLARD
- 4.2.5 Adolphe comte de BOUBERS  
x 1827 Elisabeth BARTHOLDI
- 4.2.5.2 Marie Agnès de BOUBERS  
x 1856 Charles François Octave **LAW de LAURISTON BOUBERS**
- 4.4 Jean-Baptiste vicomte puis comte de **PONTHIEU-BOUBERS**  
x 1785 Ursule Françoise Charlotte CHÉROT de LASALINIÈRE
- 4.4.1 Ursule Françoise Charlotte dite Aircourt de BOUBERS  
x Marc Antoine **BEUTIER**
- 4.4.6 Jean Baptiste vicomte PONTHIEU de BOUBERS (SP)  
x 1814 Marie Françoise Elisabeth de BOUBERS JONQUIÈRES
- 4.4.7 Marie Thérèse Charlotte dite Fortunée de BOUBERS  
x 1819 Jean Baptiste **LORET**
- 4.6 Jean Pierre de BOUBERS **MONTAULUE**  
ax 1791 Marie Sophie VAN SCHALKWYCK CLASSE  
bx 1793 Marie Louise Victoire de VIPART  
cx 1805 Julie Charlotte de BOUBERS d'ARSONVAL
- 4.8 François Guillaume de BOUBERS BOURBON
- 5 Nicolas Charles vicomte de BOUBERS, seigneur **d'ARSONVAL**  
x 1763 Jeanne Julie LEMERCIER de BEAUSOLEIL
- 5.6 Marie François Nicolas de BOUBERS d'ARSONVAL  
x 1803 Marie Françoise Elisabeth de BOUBERS **JONQUIÈRES**
- 8 Charles Jean Baptiste Elisabeth baron de BOUBERS, seigneur de JONQUIÈRES  
x 1762 Suzanne Elisabeth Marie LEMERCIER de BEAUSOLEIL
- 8.7 Louis Antoine Benjamin de BOUBERS **VOJEANLIEU** baron de JONQUIÈRES  
x 1815 Adélaïde Lambert de BOUBERS MONTAULUE
- 9 Benjamin Gabriel de BOUBERS seigneur de **LOVILLE**  
x 1770 Elisabeth Eugénie de MALGUICHE

**DOCUMENTS**

**Preuves de noblesse pour l'Ecole militaire**

Bibliothèque nationale, Manuscrits français  
(relevé par *Pierre Bardin*)

MsFs 32063 (microfilm 6893)

Preuves de noblesse pour Hélié Nicolas Bérault de BOUBERS de BERNÂTRE, fils de messire Nicolas Benjamin de BOUBERS, chevalier seigneur de Mazingam, et de dame Françoise Marie Madeleine de LA HOUSSAYE, né le 12 octobre 1745 et baptisé le même jour à Saint-Médard du bourg de Lihons, diocèse d'Amiens.

Pièces fournies :

- Le mariage des parents fut réhabilité en la cathédrale d'Amiens le 17 mars 1740, attendu un empêchement procédant du 3ème au 4ème degré de consanguinité. Il avait été célébré le 27 novembre 1738, soit à Lihons, soit à Amiens (tous deux étant de la paroisse de Lihons en Santerre). Nicolas Benjamin de BOUBERS était fils de Daniel de Boubers et de Catherine Françoise MANSION et la demoiselle de LA HOUSSAYE, fille de François de La Houssaye et de Françoise Louise CHABOT.
- Nicolas Benjamin, fils de Mre Daniel de Boubers, écuyer, seigneur de Bernâtre, de Boismond et autres lieux, et de dame Françoise Catherine Mansion, est né le 12 mars 1700 et baptisé le lendemain à Boismond en Picardie.
- Les parents s'étaient mariés le 7 septembre 1696. Daniel de Boubers, écuyer, seigneur de Bernâtre, était fils de Daniel de Boubers et de dlle Madeleine de BOUBERS. Françoise Mansion, épousée en secondes nocces, était fille de Maître Thomas Mansion, directeur de l'hôpital de Beaumont en Flandres, et de dlle Françoise BERGER (Cm devant Me Chevalier, notaire au bailliage d'Amiens).
- Par une ordonnance rendue à Amiens le 17 octobre 1699, Daniel de Boubers fut maintenu de noblesse.
- Transaction sous seing privé le 25 novembre 1739, entre Nicolas Benjamin de Boubers seigneur de Mazingam, demeurant à Lihons, tant en son nom que comme mari de Marie Madeleine de La Houssaye fille de feu François de La Houssaye, seigneur de Mezicourt, chevalier de St-Louis, capitaine de cavalerie au régiment Dauphin François, et de dame Louise Françoise Chabot, d'une part, et Louis François de la Houssaye, chevalier vicomte de Mezicourt, Neuville et Gouy, demeurant en son château de Mezicourt, fils aîné, d'autre part, pour terminer tous procès mus et à mouvoir entre les parties sur les prétentions du sr de Boubers sur la succession des seigneur et dame de Mezicourt.
- Contrat de mariage (devant Mes Nicolas et Jean Le Prévost, notaires à St-Riquier) de Daniel de Boubers, écuyer seigneur de Bernattre, Helliers et Monchaux, demeurant à Bernattre, fils de noble Jacques de Boubers, écuyer seigneur de Bernâtre, accordé le 15 octobre 1615 avec dlle Madeleine de Boubers, fille de feu Jacques de Boubers, écuyer sieur des Boilleaux, et de dlle Anne d'Aigueville sa veuve.
- La terre et seigneurie de Gouy au bailliage de Hesdain et tenue de la châellenie de Baurains, fut donnée le 22 janvier 1614 par Jacques de Boubers écuyer seigneur de Bernâtre, Gouy, Helliers et Monchaux, à Louis de Boubers fils puîné, du consentement de Daniel de Boubers, fils aîné (chez Me Prévost à St-Riquier).
- Transaction devant Me Le Prestre à Abbeville, le 22 avril 1657.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

MsFs 32078 (microfilm 6905)

Preuves de noblesse pour Jean Pierre de BOUBERS, né le 28 mai 1762, baptisé le 16 août suivant à St-Jean Baptiste d'Houelbourg, quartier de la Baye-Mahault, île Guadeloupe, fils de messire Louis Antoine de BOUBERT (sic) de BOISMONT, écuyer, et de dame Marie Françoise de VIPART.

Agréé par le Roi pour être admis au nombre des gentilshommes que Sa Majesté fait élever dans le collège de La Flèche.

D'or à une croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.

Pièces fournies :

- Mariage de ses parents, le 20 mai 1754 : Louis Antoine de BOUBERS, écuyer, sieur de Boismond, officier des troupes en garnison au Fort Louis en l'île Grande-Terre, Guadeloupe, fils de messire Jérôme Benjamin de Boubers, écuyer, et de dame Marie Anne FILLASSIER, de la paroisse St-Jean Baptiste de la Baie-Mahault, avec noble dlle Marie Françoise de VIPART NEUILLY, fille mineure de messire Nicolas de Vipart Neuilly, chevalier, sieur de Beaumont, demeurant au quartier des Grands Fonds de la dite île Grande-Terre, paroisse St-Jean Baptiste du Moule, et de feu dame Marie LEMERCIER de BEUSOLEI, sa première femme. Cm devant Me Chevry, résidant à Saint-François.
- Louis de Thomassin, marquis de Peynier, certifie que Louis Antoine de Boubers est d'extraction noble, que ses titres sont enregistrés au Conseil souverain de l'île, ainsi que ceux de sa femme. Il est né le 15 octobre 1730 et baptisé le 27 novembre suivant à Notre-Dame du Bon-Port du Petit-Cul de Sac.
- Jérôme Benjamin de BOUBERS, écuyer, natif de Miannay en Picardie, diocèse d'Amiens, et dlle Marie Anne FILLASSIER, fille de M. Pamphile Louis Fillassier, conseiller du Roi, doyen du Conseil supérieur de la dite île Guadeloupe, et de dame Marie Madeleine DAVIDON, reçurent la bénédiction nuptiale le 16 juillet 1725 à St-Hyacinthe de la Capesterre.
- Jérôme Benjamin de Boubers, né le 14 février 1704 et baptisé le surlendemain à St-Pierre de Miannay et Lambercourt, généralité d'Amiens, fils d'Henry Louis de Boubers, seigneur de Miannay, de Bernâtre et de dame Madeleine d'ORTHE.
- Jérôme Benjamin de Boubers avait quatre frères : Claude Charles comte de Boubers, chevalier seigneur d'Omatre, demeurant à Abbeville ; Henry Louis chevalier de Boubers, demeurant à Paris ; Louis Antoine de Boubers, clerc tonsuré du diocèse d'Amiens, demeurant avec sa mère, dame d'Orthe, au diocèse de Miannay. Celle-ci fait donation à son petit-fils, Charles François vicomte de Boubers, après vaines tentatives convenables auprès de messire Marc Hyacinthe de Boubers, seigneur de Bernâtre, fils aîné, pour prendre de concert ensemble les moyens de remédier au désordre qui s'est depuis longtemps glissé dans leurs affaires. Acte passé devant Josse Le Fébure, notaire royal à Abeville, le 22 février 1759.
- Henry Louis de BOUBERS, capitaine au régiment Walon de Sole (?), demeurant à Miannay en Vimeu, fils de Mre Daniel de Boubers seigneur de Bernâtre, de Boismont, de Bretel et autres lieux, demeurant en sa maison seigneuriale à Boismont, et de feu dame N. ROUSSEL, se marie le 10 décembre 1691 avec dlle Madeleine d'ORTHE, fille mineure de défunt Mre Louis d'Orthe, chevalier, seigneur de Poix en Champagne, et d'Anne Catherine de DOMPIERRE. Le Roi avait fait don d'une pension de 1000 livres à la mariée. Contrat de mariage devant Me Saugnier, notaire royal à St-Mauvis, prévôté de Vimeu.
- Mainteneur de noblesse le 17 octobre 1699.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

MsFs 32082 (microfilm 6932)

Mêmes preuves pour le frère du précédent, François Guillaume de BOUBERS, né le 17 février 1764 au Moule, admis le 26 septembre 1773.

### **Listes et recensements de la Révolution**

I Dans la liste des « personnes prévenues de délits contre révolutionnaires par leur présence ou agence » en 1792 :

- **Petit-Canal** :
  - BOUBERS, chevalier, noble, planteur
  - Étrangers actuellement domiciliés dans ce quartier : BOUBERS MONTAULUE, noble, planteur
- **Saint-François Grande-Terre** :
  - BOUBERS MONTAULUE, noble, chevalier de la Calypso
- **Comité militaire au camp Picard, quartier du Petit-Canal** (24 décembre 1792)
  - BOUBERS MONTAULUE

II Dans la liste des émigrés établie en brumaire an 4 (G/1/497, n° 61) :

- **Lamentin** :
  - BOUBERS MONTAUT (erreur pour MONTAULUE)
  - JONQUIÈRES veuve et ses enfants
- **Saint-François (Égalité)** :
  - BOUBERS MONTAULUE, sa femme et son fils en bas âge
- **Petit-Canal** :
  - BOUBERS MASSAC (?) émigré (voir ci-après, G1/513)
  - La femme BOUBERS qui s'était émigrée avec ses enfants du premier et du dernier lit est rentrée depuis la reprise de la Guadeloupe

III Émigrés de Guadeloupe thermidor an 4, état détaillé, qui a servi à établir la liste précédente (G/1/513)

- **Lamentin** :
    - BOUBERS MONTAULUE, officier de marine, propriétaire d'une portion dans la sucrerie Boubers ;
    - veuve JONQUIÈRES et ses quatre enfants, habitante (cafétérie) ;
    - veuve GARDIN, domiciliée chez la veuve Jonquières.
  - **Trois Rivières** :
    - Veuve MARRE (VIPART), habitante (sucrerie) ;
    - Mme MERCIER BEAUSOLEIL, habitante ;
    - Mme MARRE jeune, habitante (cafétérie).
  - **Petit-Canal** :
    - BOUBERS, possesseur d'une sucrerie dans cette commune, émigré avec sa femme et ses enfants à l'arrivée des Français ; les enfants de PORTBLANC du premier mariage de la femme Boubers, en France depuis longtemps pour leur éducation ; l'aîné revenu avec sa mère à la reprise du camp Saint-Jean ; la femme Boubers repartie depuis, avec congé ;
    - MUSSAC leur économe, ne possédant rien, émigré aussi à la même époque.
- (explication du "Boubers Massac" du tableau récapitulatif en G/1/497)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

IV Recensement de Guadeloupe en l'an 4 (G/1/500 à 502)

- **Lamentin** : pas d'habitation BOUBERS mais une habitation JONQUIÈRES dans les « cafétérias nationales et séquestrées », dont les « cultivateurs » (anciens esclaves) occupent une demi-page.
- **Petit-Canal** : dans les habitations sucreries nationales séquestrées, l'habitation BOUBERS, sous la responsabilité de Jean François, 57 ans, séquestre, « rouge » (mulâtre)
- **Égalité (St-François)** : pas d'habitation Boubers ni Montaulue mais une habitation sucrerie nationale séquestrée n'a pas de nom.

IV Liste des propriétaires de biens situés dans les colonies qui ont fait la preuve de leur résidence (en France) depuis le 8 mai 1792 jusqu'au 4 nivôse an 8 et un certificat de non-inscription sur la liste des émigrés et qui ont droit d'obtenir mainlevée de leurs séquestres (LK/12/909) (communiqué par *Pierre Bardin*):

- BOUBERS Marie François Nicolas, novice embarqué, à Rochefort ; biens en Guadeloupe (= 5.6 Marie François Nicolas de Boubers d'Arsonval)
- BOUBERS feu François Jérôme, à Brie sur Hières, bien en Guadeloupe quartier du Lamantin (= 4.2)

IV Liste des personnes propriétaires de la Guadeloupe réfugiées à la Martinique et autres lieux et qui ont prêté serment pour profiter de l'amnistie accordée pour fait d'émigration en date du 6 floréal an X (26 4 1802) (G/1/513) :

- 24 fructidor an 10 (11 9 1802), le citoyen Jean Pierre BOUBERT MONTAULUE, 40 ans, né à Baie-Mahaut

### **Notariat de Guadeloupe**

#### **Remarque préliminaire**

Les actes notariés analysés ci-après ne sont qu'une partie de ceux que l'on peut trouver dans le notariat de Guadeloupe. Notre intention n'était pas de faire une recherche exhaustive mais de mettre en évidence à travers eux l'état des biens, les conséquences de la Révolution sur une famille d'habitants propriétaires et la nécessité de mariages consanguins pour préserver ces biens.

**Me THIÉRY**

**Fort Saint Pierre, 8 août 1799 (n° 108)**

**Testament de dame Suzanne Christine de VIPART**

**veuve en premières noces de Jean LEMERCIER de BEAUSOLEIL  
et en dernières de Jean Baptiste MARRE**

Le dernier époux de la veuve Marre était commandant honoraire du bataillon des milices de la Capesterre, chevalier de Saint-Louis ; et elle-même est émigrée de la Guadeloupe, demeurant à Notre Dame de Bon Port ville de Saint-Pierre (= Le Mouillage) chez la dame Heurtault, rue Caylus, malade de corps mais saine d'esprit.

Tous mes biens sont à la Guadeloupe ; je n'ai ici que quelques nègres et effets.

Je déclare que

de mon premier mariage avec M. Lemerrier de Beausoleil, sont issus :

- Auguste François Lemerrier,

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- Suzanne Lemercier épouse de messire Jean Elisabeth de Boubers Jonquières,
  - Julie Lemercie épouse en premières noces de messire le chevalier de Boubers et en secondes noces de messire Benjamin Fillassier de Richebois
- M. Lemercier, Mme de Boubers de Jonquières et Mme de Richebois sont décédés.

De mon dernier mariage avec M. Marre est issue :

- Suzanne Marre épouse de M. le comte de Gallard de Béarn

De ces quatre enfants de mes deux mariages sont issus :

- de M. Lemercier : Claire Lemercier ;
- de Mme Suzanne Lemercier épouse de M. de Boubers Jonquières, trois enfants : Marie Françoise Elisabeth, Marie François et Louis Antoine de Boubers
- de Julie Lemercier et de son premier époux le chevalier de Boubers, trois enfants : Susanne Marie Gabrielle, Julie et Darsonval de Boubers
- de Julie Lemercier et de son deuxième époux de Richebois : Louis Fillassier de Richebois

De manière que Mme de Gallard de son chef ; les enfants de Mme de Boubers Jonquières, ceux de Mme le chevalier de Boubers et de Richebois, la fille de mon fils Lemercier, sont mes héritiers chacun pour un quart.

Comme certains de mes enfants ont reçu en avancement d'hoirie de ma succession les uns plus que les autres et que je désirerais qu'il y ait égalité parfaite entre eux, je souhaite que mes biens à la Guadeloupe, « lorsqu'on sera rentré en ladite île », restent en indivision jusqu'à ce que ceux qui ont reçu moins que les autres arrivent à égalité avec eux (justifié par actes de donation et quittances).

Que les biens que j'ai ici soient remis à Mme veuve Gardin, mon amie, pour subvenir à la nourriture et entretien des trois enfants mineurs de Boubers de Jonquières et même de mes autres petits-enfants s'ils se trouvaient dans le besoin.

Je donne à la veuve Gardin mon amie, en remerciement, ma négresse Céleste. Si cette dernière lui survit, la propriété en reviendra à mes petits-enfants.

Je lègue à Charles Théodore, enfant de M. de Bellecour, la nommée Annette, mulâtresse.

Je lègue à M. et Mme de Bellecour le service de ladite Annette jusqu'à la rentrée à la Guadeloupe.

Que la part revenant à ma petite-fille Claire Lemercier soit substituée à mes autres héritiers si elle venait à mourir en minorité.

Qu'il en soit de même pour la part du mineur Richebois : qu'elle revienne à ses frères et sœurs du côté maternel.

Je choisis comme exécuteur testamentaire mon neveu Eloy Lemercier de Vermont, le temps nécessaire pour remplir ce que j'ai prescrit.

J'ajoute que le cabre Honoré, au service de M. de Berlange, doit lui rester jusqu'à la rentrée à la Guadeloupe.

**Jacques MOLLENTHIEL (Basse-Terre)**

**12 mars 1806 (n° 22)**

**Récolement de la succession de dame BOUBERS JONQUIÈRES  
et succession de dame veuve MARRE (34 grandes pages)**

**A la requête de :**

- 1) Marie François Nicolas de BOUBERS d'ARSONVAL, habitant propriétaire et commissaire commandant du quartier des Trois-Rivières où est son domicile, en

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- son nom ;  
et en celui de Marie Françoise de BOUBERS JONQUIÈRES son épouse ;  
et représentant à titre de cessionnaire les dames BRAGELONGNE de BERLANGE  
et LECOINTRE de BELLECOUR ses sœurs ;  
et comme ayant été le tuteur principal de ses beaux-frères Marie François Elisabeth  
et Louis Antoine Benjamin BOUBERS de JONQUIÈRES, par conseil de famille  
homologué au tribunal de première instance de Pointe-à-Pitre le 21 pluviôse XI  
(10 2 1803), leur domicile étant alors au Lamentin ;
- 2) le dit Marie François Elisabeth de BOUBERS JONQUIÈRES, habitant propriétaire,  
majeur depuis le 8 9 1805, maintenant domicilié aux Trois Rivières ;
  - 3) le dit Louis Antoine Benjamin de BOUBERS VAUGENLIEU, aussi habitant  
propriétaire, mineur émancipé âgé de 19 ans (conseil de famille à Basse-Terre le  
14 1 1806), maintenant domicilié aux Trois Rivières ;
  - 4) Charles Henry VAULTIER de MOYENCOUR, habitant propriétaire aux Trois  
Rivières, curateur aux causes du dit sr de Boubers Vaugenlieu.

### **Lieu et but :**

Réunis sur l'habitation sucrerie aux Trois Rivières où demeurent les dits srs de  
Boubers d'Arsonval, de Boubers Jonquières et de Boubers Vaugenlieu ;  
pour règlement de tutelle des deux derniers par leur beau-frère ;  
et pour récolement des biens de la succession de Suzanne Elisabeth Marie  
LEMERCIER de BEAUSOLEIL, décédée veuve de Charles Jean Baptiste Elisabeth  
Boubers de Jonquières, à la communauté duquel elle avait renoncé ;  
et règlement de la succession de Suzanne Christine de VIPART décédée veuve en  
premières nocces de Jean Baptiste LEMERCIER de BEAUSOLEIL, en secondes  
nocces de Pierre Clément de BOLOGNE, en troisièmes et dernières nocces de Jean  
Baptiste MARRE ;  
biens indivis entre le sr de Boubers d'Arsonval et ses deux beaux-frères.

### **Circonstances :**

« **La succession de la dame de Boubers Jonquières s'est ouverte à la Martinique  
où elle avait passé pour éviter les troubles qui agitaient la Guadeloupe en 1794. Ses  
biens étaient dans cette dernière île.** » Aucune formalité n'a été faite à la Martinique.  
Ses héritiers étaient les trois enfants restant de son mariage et actuellement vivants :  
Marie Françoise Elisabeth épouse Boubers d'Arsonval, Marie François Elisabeth et  
Louis Antoine Benjamin, héritiers chacun pour un tiers et ayant renoncé à la  
succession de leur père.

Quand ses enfants sont « *revenus après le retour de l'ordre à la Guadeloupe sur  
l'habitation de leur mère dans le quartier du Lamentin, leur état de minorité a fait agir  
pour leur intérêt le dit sr de Boubers d'Arsonval qui se trouvait leur plus proche  
parent* ».

Le 21 pluviôse XI (10 2 1803), il a été nommé leur tuteur principal et le sr Jean  
Baptiste Neau Boisjoly, habitant de Petit-Bourg, leur parent par alliance, leur subrogé  
tuteur ad hoc.

Le 9 août 1803, le sr de Boubers d'Arsonval a épousé la dlle Marie Françoise  
Elisabeth et la tutelle sur elle a cessé de s'exercer ; il a désormais agi en qualité  
d'époux.

Comme époux et tuteur, il a fait procéder devant Me Deslisardies, le 10 vendémiaire  
XII (3 10 1803 ; en lacune), à l'inventaire des biens de la succession de Jonquières :  
elle se trouvait réduite à 30 esclaves, dont 3 vendus avant l'inventaire pour subvenir  
aux premiers besoins des mineurs lors de leur rentrée dans la colonie, une poêle à

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

farine, quelques petits effets de ménage et d'argenterie, une habitation de 100 carrés de terre dans les hauteurs de la Grande rivière à Goyave dans le quartier du Lamentin, autrefois caféière mais détruite et en halliers.

Le 10 brumaire XII (2 11 1803), un conseil de famille a autorisé le sr de Boubers d'Arsonval à louer l'habitation et les esclaves (sauf ceux nécessaires pour le service particulier des mineurs), mais seulement pendant trois ans, jusqu'à la majorité de l'un des mineurs ; le bail a été fait devant Me Castel à Pointe-à-Pitre, à M. Bragelogne de Berlange, pour 3090 livres 4 sols de loyer annuel (lors de l'inventaire, l'estimation des objets compris dans le bail s'élevait à 61.804 livres) ; M. Bragelogne de Berlange doit remettre le bail le 2 juillet prochain, époque de l'expiration convenue.

**La succession de la dame MARRE**, aïeule des parties, s'est aussi ouverte à la Martinique où elle est décédée le 1er mars 1802, ne laissant pour héritiers que ses six petits-enfants, en deux souches représentant chacune leur mère, du premier mariage de la dite dame, savoir :

- les trois enfants de Jeanne Julie Lemercier de Beausoleil épouse de Nicolas Charles de Boubers : Suzanne Marie Gabrielle de Boubers épouse de Pierre Charles Marie Bragelogne de Berlange ; Marie François Nicolas de Boubers d'Arsonval ; Charlotte Julie de Boubers veuve de Charles François Marie Gabriel Lecointre de Bellecour, actuellement épouse en secondes noces de M. Boubers de Montaulue ;
- les trois enfants de Suzanne Elisabeth Marie Lemercier de Beausoleil épouse de Charles Jean Baptiste Elisabeth Boubers de Jonquières, dont il a été question ci-dessus.

Il existait en outre du premier mariage de la dame Marre un fils, François Auguste Lemercier de Beausoleil, marié à Marie Anne Dyel du Parquet, mais décédé sans postérité avant sa mère et dont la succession particulière dévolue à ses six neveux et nièces des deux souches n'a pas été recueillie et est restée dans les mains des héritiers de Mme Lemercier de Beausoleil, décédée après son mari.

Il n'y eut aucun enfant du second mariage de la dame Marre avec le sr de BOLOGNE.

La dame de GALLARD, issue du troisième mariage, est aussi décédée avant elle sans postérité. Sa succession est entre les mains de son mari, actuellement en France, qui doit en rendre compte.

A la Martinique, la dame Marre n'avait que quelques meubles et des esclaves. L'inventaire en a été fait par Me Thiéry, notaire à la Martinique (date en blanc), à la requête de M. Éloi Lemercier de Vermont, exécuteur testamentaire de la dame Marre d'après son testament devant Me Thiéry du 8 août 1799.

Au « *retour de l'ordre* » à la Guadeloupe, les héritiers de la dame Marre qui étaient à la Martinique sont revenus à la Guadeloupe et il a été fait devant Me Thiéry, notaire en cette île, inventaire général, règlement et liquidation de succession les 17, 18 et 19 novembre 1803 (nota : lacune) :

- les meubles de ménage (3.944 livres 12 sols 6 deniers) ont été partagés entre trois héritiers seulement, la dame de Berlange, le sr Boubers d'Arsonval et la dame de Bellecourt ;
- dettes actives, indivises entre les six héritiers : 53.540 livres 12 sols 3 deniers ;
- habitation sucrerie, dont les esclaves ramenés de la Martinique, estimée 689.822 livres.

**Les arbitres** choisis pour l'estimation étaient Jean Botreau Roussel fils, Gaspard Belleville et Pierre Germain Parize, tous trois habitants propriétaires aux Trois Rivières.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Suit le récolement, avec liste détaillée des esclaves (5 pages 1/2), des animaux (1 page 1/2), bâtiments, plantations (cannes, magnocs, bananiers), etc. ; créances, dettes passives.

Après diverses réductions, il reste comme masse 628.809 livres 14 sols.

**Me DESLISARDIES (Pointe-à-Pitre)**  
**26 août 1806 (2263/492, f° 94)**  
**Inventaire de l'habitation sucrerie Boubers au Lamentin**  
**et société entre vifs BOUBERS**

(nota : registre très pâle, mouillé ; voir la synthèse de l'acte chez Me Léger le 16 3 1831)

A la requête commune de :

- 1) Jean Baptiste de BOUBERS, habitant résidant en ce quartier
- 2) Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE, habitant résidant en ce quartier, en son nom et comme tuteur des enfants mineurs de François Jérôme de BOUBERS son frère et dame Cunégonde Agnès Auguste de FOLARD et comme procureur fondé de cette dame, veuve et tutrice, en France (Me Maginet à Paris, 11 ventôse XIII)
- 3) Gabriel Jean Baptiste Quentin ROUSSEAU, en son nom et comme héritier de feu Pierre Quentin Rousseau son père et porteur des pouvoirs de Marie Alette de BOUBERS veuve et commune en biens du dit sieur et tutrice de son fils mineur Amédée François Bernard Rousseau héritier pour la moitié de Pierre Quentin Rousseau son père

Contradictoirement avec Jean Baptiste Neau, habitant du Petit Bourg subrogé tuteur des mineurs de Boubers représenté par Etienne Beutier.

Propriétaires par quart d'une habitation sucrerie aux droits de défunte Marie Françoise VIPART de NEUILLY épouse séparée de corps et de biens de feu Louis Antoine de BOUBERS.

**7 octobre 1806 (246/515 f° 116)**  
**Liquidation des droits de BOUBERS sur la sucrerie Boubers au Lamentin**

A la requête commune de :

- 1) Jean Baptiste de BOUBERS, habitant résidant au Lamentin
- 2) Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE, habitant résidant au Lamentin, en son nom et comme tuteur des enfants mineurs de François Jérôme de BOUBERS son frère et dame Cunégonde Agnès Auguste de FOLARD et comme procureur fondé de cette dame, veuve et tutrice, en France (Me Maginet à Paris, 11 ventôse XIII)
- 3) Gabriel Jean Baptiste Quentin ROUSSEAU, conseiller assesseur à la cour d'appel, en son nom et comme héritier de feu Pierre Quentin Rousseau son père, résidant en ce quartier
- 4) Marie Alette de BOUBERS veuve et commune en biens du dit sieur et tutrice de son fils mineur Amédée François Bernard ROUSSEAU héritier pour la moitié de Pierre Quentin Rousseau son père, résidant en ce quartier
- 5) Marie Julie COUPPÉ DUPARC veuve de Louis Antoine Benjamin de BOUBERS, représentée par Pierre Charles Lamoisse, habitant de ce quartier (pouvoir sous seing privé)

Contradictoirement avec Jean Baptiste Neau Boisjoly, habitant du Petit Bourg

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

subrogé tuteur des mineurs de BOUBERS BERNÂTRE, représenté par Jean Etienne Poyen Bellisl, habitant de Capesterre, et avec Xavier Auguste Hurault de Gondrecourt, habitant de Capesterre, subrogé tuteur aux mineurs ROUSSEAU, représenté par le sr Rousseau.

Mme Rousseau, conjointement avec MM Rousseau ses fils et beau-fils, le premier à cause de la communauté, et les derniers comme héritiers conjointement de M. Rousseau leur père ;

MM Jean Baptiste de Boubers, Boubers Montaulue et mineurs Boubers Bernâtre comme copropriétaires par quart et en société pour une habitation sucrerie au Lamentin provenue de la communauté de feu Louis Antoine de Boubers et Marie Françoise Vipart de Neuilly son épouse, séparée ensuite de corps et de bien d'avec son mari, habitation vendue judiciairement et acquise par les srs Boubers Bernâtre et Boubers Montaulue qui en cédèrent la moitié au sr Jean Baptiste de Boubers et aux sr et dame Rousseau.

Et aussi pour la succession chacun pour 1/5e de défunte dame Vipart de Neuilly épouse de Boubers leur mère et la dame veuve du sr Louis Antoine Nicolas de Boubers comme précipitaire, douairière et donataire usufruitière de son mari et comme héritière quant aux meubles de dlle de Boubers sa fille morte en bas âge après son père

L'inventaire de la communauté de Mme veuve de Boubers et de l'habitation et société a été commencé le 26 août et terminé le 6 octobre :

- habitation, masse active 683.565 livres - dettes 413.458 l. = 270.106 l. : 4 = 67.526 livres
- succession : 19.900 livres à diviser en cinq.

### **Simon Armand LIGNIÈRES (Basse-Terre)**

**24 septembre 1819 (n° 194) et 1er août 1820 (n° 128)**

#### **Inventaire puis liquidation des biens de la communauté et de la succession de Jean Baptiste Antoine PONTHEIU de BOUBERS**

Inventaire sur l'habitation sucrerie dite Boubers aux Trois Rivières, où Ponthieu de Boubers est décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1819, à la requête de sa veuve Marie Françoise Elisabeth de BOUBERS JONQUIÈRES, veuve en premières noces de Marius François Nicolas BOUBERS d'ARSONVAL, et en présence de

- 1) Charles François de Bragelongne, officier de la garde du roi, domicilié au quartier de Goyave, comme fondé de pouvoir de Jean Baptiste comte de PONTHEIU BOUBERS, habitant Ste-Rose, père du décédé (Me Poirié, 15 septembre) ;
- 2) Jean Baptiste LORET, négociant domicilié au Petit-Canal, comme fondé de pouvoir de son épouse Marie Thérèse Charlotte de BOUBERS, sœur du décédé ;
- 3) Me Achille Tétard, notaire royal domicilié au bourg du Port Louis, comme tuteur du mineur Marc BEUTIER, fils unique de feu Marc et de feu Charlotte Ursule PONTHEIU de BOUBERS, neveu du décédé ;
- 4) le même comme fondé de pouvoir d'Anne Thérèse Catherine COUPPÉ DU PORT BLANC ;
- 5) le même comme fondé de pouvoir de Pierre Marie Joseph FÉNÉTEAU, domiciliée au Petit-Bourg, veuve de Charles Louis COUPPÉ DU PORT BLANC et tutrice de ses enfants Charles Hippolyte et Marie Françoise COUPPÉ DU PORT BLANC ;
- 6) le même comme fondé de pouvoir de Louise FÉNÉTEAU, domiciliée au Port-

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Louis, veuve de Charles Anselme COUPPÉ de K/OUAN et tutrice de ses enfants Adeline, Louisa et Charles COUPPÉ DE K/OUAN.  
(4 à 6 sœur utérine et neveux du décédé)

Dans le contrat de mariage (Me Courrejolle 25 janvier 1814 ; nota : début des registres conservés, 1816), les biens de l'époux étaient ses droits successifs maternels liquidés à 40.000F et ceux de l'épouse l'habitation sucrerie Boubers à Trois Rivières estimée à 751.185 livres, par liquidation devant Me Landais le 23 juin 1810.

La masse générale, déduction faite des dettes, est de 171.916 livres, dont moitié à la veuve et moitié aux héritiers.

### **Prosper Louis LEGER (Pointe-à-Pitre)**

**7 octobre 1817 (n° 118)**

#### **Habitation sucrerie dite Boubers au Canal**

Dépôt et quittances (longue liste d'actes) par Joseph Marie Félicité DEVILLE, négociant à Pointe à Pitre, en déduction du prix de son habitation sucrerie dite Boubers au Canal, qui lui a été adjugée 856 000 livres par jugement du 2 août 1813. Cette habitation dépendait des succession et communauté de Louis Nicolas COUPPÉ DU PORT BLANC et Ursule Françoise CHEROT de LA SALINIÈRE sa veuve en premières noces et épouse en secondes noces de Jean Baptiste BOUBERS, dont sont devenus propriétaires par le décès de leurs auteurs les enfants des deux mariages.

**4 octobre 1822 (n° 797)**

#### **Transport de créances**

par Mme Julie Charlotte de BOUBERS veuve en premières noces de M. Charles Gabriel LECOINTRE de BELLECOURT et en secondes noces de M. Jean Pierre de BOUBERS de MONTAULUE, habitante propriétaire au Lamentin, de présent à Pointe-à-Pitre, en son nom et comme tutrice naturelle et légale de Louis Charles Marie et Sophie Pauline de BOUBERS de MONTAULUE, ses enfants mineurs à M. Barthélemy CASTEL, négociant propriétaire demeurant au Lamentin de 38.732 livres

dues par Mme Marie Dieudonnée MOULIN veuve de Charles François LECOINTRE de BELLECOURT, sur l'habitation sucrerie de Mme de BELLECOURT à la Baie-Mahault

à Mme veuve de BOUBERS MONTAULUE, ses enfants susnommés et sa fille du premier lit, Julie Charlotte Dieudonnée LECOINTRE de BELLECOURT, épouse de M. Charles François LEMERCIER de LA CLERTIÈRE, tous héritiers de feu M. Charles Théodore LECOINTRE de BELLECOURT.

**5 novembre 1822 (n° 806)**

#### **Testament de M. Jean Baptiste de PONTHEU comte de BOUBERS**

habitant propriétaire à Sainte-Rose (habitant caféyère), trouvé dans une chambre de la maison principale au rez-de-chaussée, malade de corps mais sain d'esprit, mémoire et jugement.

- lègue à Jean Baptiste Nelson, mulâtre, enfant d'Elisabeth dite Zabeau, et à Adolphe dit Frère, mestif, enfant de Marianne mulâtresse libre, au Lamentin, trois carrés de

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

terre au Lamentin, à tous deux conjointement et par égale portion (acheté devant Me Poirié, à Sainte-Rose, le 16 9 1820).

- lègue à Alphonse, économe de mon habitation, mon cheval.
- lègue à ma fille Mme Marie Fortunée de BOUBERS épouse de M. Jean Baptiste LORET, négociant au Petit-Canal, à titre de préciput et hors part, tout ce que la loi me permet de disposer, ayant deux enfants, soit le tiers des biens de ma succession.
- le reste de mes biens sera partagé entre mes deux enfants par égale portion.
- exécuteur testamentaire, Amédée ROUSSEAU, mon neveu, habitant au quartier de la Goyave.

**17 décembre 1822 (n° 821)**

### **Inventaire après le décès de M. Jean Baptiste de PONTHEU comte de BOUBERS**

Sur l'habitation caféyère de M. de BOUBERS, à Sainte-Rose.

A la requête de :

- 1) François Bernard Amédée ROUSSEAU, habitant propriétaire à Goyave, comme exécuteur testamentaire
- 2) Jean Baptiste LORET, négociant au Canal, y demeurant, comme époux de Marie Thérèse Fortunée de BOUBERS
- 3) Achille TÉTARD, habitant propriétaire et notaire au Canal, comme tuteur du mineur Marc BEUTIER, enfant de feu dame de BOUBERS épouse de feu Marc BEUTIER, habitant au Port-Louis

La dame LORET et le mineur BEUTIER, seuls héritiers chacun pour moitié, et la dame LORET en outre légataire de son père par son testament public devant Me Léger le 5 11 1822 ;

en présence de M. François SENAC de LA FOREST, écuyer, premier substitut de M. le procureur du roi près le tribunal de Pointe-à-Pitre, à cause de la non-présence à la colonie du mineur BEUTIER.

Le sieur de BOUBERS est décédé sur son habitation le 11 novembre.

La prisée est faite par Augustin POYEN, André MICHAUD, habitants à Sainte-Rose, et Alexandre BARZILAY, habitant au Canal, les deux premiers experts et le dernier tiers expert nommé par Me Leger.

Trois jours d'inventaire ; clôture le 23 décembre.

Résultat (le détail n'est pas donné) :

meubles et argenterie :	2.805 livres 10 sols
bâtiments :	8.820 livres
plantations :	8.650 livres
terres :	16.000 livres
esclaves :	4.001 livres
Total	40.276 livres 10 sols
créances actives	55.424 livres 5 sols
dettes passives (créanciers énumérés)	
	33.348 livres 16 sols 6 d
reste :	62.351 livres 16 sols 6 d
s'y ajoute la vente des cafés	
	1.119 livres 15 sols
Total de l'actif :	63.471 livres 11 sols 6 d

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

En ce qui concerne les esclaves, M. LORET présente un acte de vente à lui faite par le défunt, le 17 août 1822, du mulâtre Saint-Vast, du nègre Louis, du nègre Jean Philippe, de la négresse Louise et de son fils Jean ; de même Alphonse, gèreur, présente l'acte de vente à Elie DUPARC, homme de couleur libre, de la négresse Elisabeth dite Zobot, le 2 juin 1822.

Le cheval Favori est cité pour mémoire, car réclamé par Alphonse, gèreur, en vertu du legs à lui fait.

**Charles Anatole LEGER (Pointe-à-Pitre)  
(substitué par HOUDIN d'ORGEMONT en 1839)**

**16 mars 1831 (778/42 ; f° 59 v°)**

**Cession du quart de l'habitation sucrerie de Boubers au Lamentin  
et droits sur le reste**

Raoul François chevalier de FOUGIÈRES, chevalier de Saint-Louis, capitaine de frégate en retraite, habitant propriétaire demeurant au Petit-Bourg, agissant au nom de :

- 1) Cunégonde Agnès Auguste de FOLARD, veuve de Gérôme marquis de BOUBERS, demeurant à Paris (procuration devant Me Poignant, à Paris le 29 11 1830 ; demeure 30 rue Caumartin)
- 2) Adolphe comte de BOUBERS officier de la Légion d'Honneur, secrétaire général du ministre des Finances, et Marie Élisabeth BARTHOLDI son épouse avant veuve de Frédéric Sigismond baron de BERKHEIM (procuration devant Me Chauchat substituant Me Poignant, à Paris le 13 9 1830 ; demeurent 30 rue Caumartin)
- 3) Pascal Augustin Joseph BAUDON, receveur général du département du Nord, demeurant à Lille, comme tuteur d'Adolphe et Mathilde, ses enfants de son mariage avec défunte Clémentine de BOUBERS (procuration 13 9 1830 ; ce jour 30 rue Caumartin)
- 4) Charles LAW de LAURISTON, receveur général à Bourbon Vendée, y demeurant, comme tuteur naturel de sa fille Augusta de Lauriston, de son mariage avec défunte Agnès de BOUBERS (procuration 13 9 1830 ; ce jour 30 rue Caumartin)

### **Rappel des faits :**

- le 26 9 1791, Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE et François Gérôme de BOUBERS BERNÂTRE se rendirent adjudicataires au tribunal de Pointe-à-Pitre de l'habitation sucrerie dite Boubers au Lamentin et furent mis en possession le 4 10 (Me Marcadier) (nota : les registres de Me Marcadier s'arrêtent le 29 12 1788).

- le même jour 4 10 1791 (Me Marcadier), ils en cédèrent la moitié à M. et Mme Jean Baptiste de BOUBERS PONTHEU et à M. et Mme ROUSSEAU, elle née de BOUBERS, leurs frère, sœur, beau-frère, belle-sœur ; l'habitation de Boubers devenant alors propriété commune et indivise par quart entre les quatre frères et sœurs, formant société, avec M. Rousseau comme administrateur.

- le 12 10 1791 (Me Marcadier) M. Rousseau fit acquisition pour la société des droits que pouvait avoir à prétendre sur le prix de l'habitation de Boubers Louis Antoine Benjamin Nicolas de BOUBERS, autre frère.

- « *La Révolution ne tarda pas à éclater, la famille de Boubers quitta la colonie, l'habitation fut mise sous séquestre et ce ne fut que l'an 11 (1803) que rentrèrent à la Guadeloupe Jean Pierre de Boubers Montaulue et Jean Baptiste de Boubers Ponthieu qui, réintégrés sur l'habitation tombée dans l'état le plus déplorable, l'administrèrent successivement.* »

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- Mme de BOUBERS, leur mère, née Françoise de NEUILLY, était décédée en 1793.
  - le 26 8 1806, ses enfants firent procéder par Me Deslizardies (Pointe-à-Pitre) à l'inventaire de l'habitation faisant l'objet de leur société et celui de sa succession.
  - le 7 10 1806 (Me Deslizardies), fut fait règlement de leurs droits sur l'habitation et dans la société. M. de Boubers Montaulue stipula alors tant en son nom que comme tuteur aux enfants mineurs de François Jérôme de Boubers Bernâtre alors décédé et comme procureur fondé de sa veuve, tutrice en France, en présence de Jean Baptiste Neau Boisjoly, subrogé tuteur. Les droits des dits mineurs, propriétaires du chef de leur père du quart de l'habitation (67.526 livres 12 sols 1 denier argent colonial) et héritiers pour un cinquième de Mme de Boubers leur aïeule paternelle (5.013 livres) s'élevèrent à 72.539 livres 12 sols 1 denier.
  - les 8 et 15 10 1806 (Me Deslizardies), M. de Boubers Montaulue se rendit cessionnaire des droits de copropriété de Jean Baptiste de Boubers Ponthieu et de Mme veuve et héritiers Rousseau et de la créance due à la succession de Louis Antoine Benjamin Nicolas de Boubers par suite de la vente de ses droits à la société le 12 10 1791. Il se trouva ainsi propriétaire des trois-quarts de l'habitation et créancier de la masse totale, le dernier quart restant la propriété des mineurs Boubers Bernâtre.
  - le 15 7 1807 (Me Deslizardies), M. Neau Boisjoly devenu tuteur à la Guadeloupe de quatre des enfants de Boubers Bernâtre encore mineurs, fit bail à M. de Boubers Montaulue des 4/5e du 1/4 afférant à la branche Boubers Bernâtre dans l'habitation, moyennant intérêt à 5% du capital reconnu, comme émoluments des mineurs ; le 1/5e restant, dévolu à un enfant de Boubers Bernâtre devenu majeur, ne fut pas affermé.
- au décès de M. de Montaulue, Me Deslizardies procéda à l'inventaire le 26 7 1809 (nota : les registres conservés de Me Deslizardies s'arrêtent le 28 12 1808) et, le 20 3 1810, fut effectué le règlement général des droits de sa veuve, des enfants des deux lits et des héritiers de Boubers Bernâtre à cause de la copropriété, ces héritiers étant représentés par M. de Boubers Vojeanlieu, substitué par M. de Boubers d'Arsonval, fondé de pouvoirs de
- 1) Mme veuve de Boubers Bernâtre (encore existante), en son nom et comme tutrice de ses enfants mineurs, Marie Cunégonde Clémentine (depuis décédée épouse de M. Baudon, représentée par ses enfants) ; Hyppolite François Gabriel (depuis décédé sans postérité) et Adolphe de Boubers (encore existant) ;
  - 2) Agnès Cunégonde de Boubers (depuis décédée épouse de M. Lauriston, représentée par sa fille) ;
  - 3) Abel Hubert de Boubers (depuis décédé sans postérité).
- Il fut reconnu par ce règlement que, d'après l'inventaire du 6 10 1806, l'habitation sucrerie du Lamentin était estimée 680.565 livres argent des colonies et que les droits des héritiers de Boubers Bernâtre avaient été fixés le 7 10 1806 à 72.539 livres 12 sols. Mais que, par suite des malheurs qui avaient affligé la colonie (denrées sans valeur ; impossibilité d'acheter nègres et bestiaux et de réparer les pertes causées par les ouragans) la valeur de l'habitation avait été très diminuée : estimée 500.800 livres 5 sols. Il s'agissait d'un cas de force majeure qui n'était pas de la responsabilité de M. de Montaulue, « *connu généralement pour un administrateur sage et éclairé* ». Il fallait faire supporter aux héritiers de Boubers Bernâtre leur portion dans le déficit, d'autant plus que l'acte de société du 4 10 1791 subsistait en son entier envers eux. Leurs droits devaient donc être réduits à 56.254 livres 7 sols (30.407 F 74), avec intérêt de 5% par an depuis le 26 4 1803. Depuis lors, les héritiers de Boubers Bernâtre n'ont rien touché de leurs droits, ni en capital ni en intérêt ou fruits.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **Vente**

M. le chevalier de Fougères, en vertu des pouvoirs de ses constituants, le déclare ainsi à Jean Michel Ferdinand DEVEAUX, habitant propriétaire au Lamentin, acquéreur et cessionnaire des droits.

L'habitation au Lamentin est bornée au nord par l'habitation de M. Duprès Roussel, au sud par celle des héritiers Rouire, à l'est par la Grande rivière à Goyave et à l'ouest par les bois.

Le prix de vente est fixé à 40.000 francs, payés par livraison annuelle de 20 milliers de sucre brut bon loyal et marchand, livrable à la Pointe-à-Pitre au cours de cette place en avril de chaque année, dont le premier terme en avril prochain et ainsi tous les ans jusqu'à complète libération, sans intérêt sauf inexactitude de livraison.

**29 décembre 1831 (260 v°)**

### **Transport de créance**

(Modification d'un acte passé le 27 novembre devant Me Thionville) :

par Jean Baptiste LORET à A. CASTAING, ci-devant négociant à Bordeaux (représenté par Etienne Pierre BOYER, demeurant à Pointe-à-Pitre), lequel a une créance de 20.000F sur la succession de Jean Baptiste de PONTHEU comte de BOUBERS, dont Marie Thérèse Fortunée de BOUBERS épouse LORET (4.4a.6) est seule héritière par :

- 1 renonciation à la succession du dit défunt par Marc Jean Baptiste Beutier, son petit-fils (greffe du tribunal de Pointe-à-Pitre 10 octobre 1831) ;
- 2 testament authentique reçu par Me Léger père, le 5 novembre 1822, par lequel il constitue Mme Loret, sa fille, légataire de la portion disponible de ses biens par préciput ;
- 3 inventaire après son décès par Me Léger père le 17 décembre 1822.

**24 mai 1832**

### **Transport de créance sur la succession de BOUBERS MONTAULUE :**

Par Jean Baptiste LORET à Jean Michel DEVEAUX, habitant propriétaire au Lamentin : 16 473 francs en 3 créances dont la plus importante qui suit

Faits : le 8 octobre 1805, devant Me Deslizardies, Jean Baptiste de PONTHEU BOUBERS cède à Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE ses droits sur l'habitation sucrerie Boubers au Lamentin, comme propriétaire et comme sociétaire de l'habitation et sa portion dans la succession de Mme de BOUBERS, sa mère, et sa portion dans les fonds de l'usufruit de Mme Veuve de BOUBERS fils, et tout ce à quoi il pouvait prétendre sur l'habitation, moyennant 80.000 livres en sucre comme en argent. Diverses parties du prix effectivement payées et, le 2012/1817, Mme veuve de Boubers Montaulue était condamnée à payer à M. de Ponthieu Boubers 22 229 livres, soit 12 016 francs.

**10 juin 1833 (n° 1310-112)**

### **Liquidation et partage entre les ayants droit de M. Charles François Gabriel LECOINTRE de BELLECOURT**

A la requête de :

- Jean Baptiste RIDE, chevalier de St-Louis, commandant le quartier du Lamentin, habitant propriétaire au Lamentin, comme tuteur des mineurs Charles René et Julie

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Charlotte Marie Thérèse Dieudonnée LEMERCIER de LA CLERTIÈRE (testament de M. Charles chevalier LEMERCIER de LA CLERTIÈRE, père des mineurs, devant Me Leger le 22 avril 1829),

- Julie Charlotte de BOUBERS, veuve en premières nocces de M. Charles Gabriel LECOINTRE de BELLECOURT et en secondes nocces de M. Jean Pierre de BOUBERS de MONTAULUE, habitante propriétaire au Lamentin,
- Sophie Pauline de BOUBERS MONTAULUE, majeure, demeurant au Lamentin avec sa mère,
- Louis Antoine Benjamin de BOUBERS VOJEANLIEU, habitant propriétaire au même quartier, comme époux d'Adélaïde Lambert de BOUBERS MONTAULUE.

Par acte devant Me Delisardies à Pointe-à-Pitre, le 5 germinal XI (26 7 1803) entre :

- Marie Dieudonnée MOULIN veuve de Charles François LECOINTRE de BELLECOURT,
- Charles François Gabriel LECOINTRE de BELLECOURT son fils aîné
- Eloy LEMERCIER de VERMONT comme époux de Marie Antoinette Louise LECOINTRE de BELLECOURT, avant veuve de François Dieudonné de SALES MARGENCY,

il est décidé que Charles François Gabriel LECOINTRE de BELLECOURT aîné renonce en faveur des ses frère et sœurs de ce qui lui était échu dans le féodal des biens de son père, soit 190.932 livres, garanti par hypothèque de l'habitation sucrerie Richer à la Baie-Mahault ; sa vie durant, sa mère en aurait l'usufruit et, après sa mort, la succession serait partagée entre M. DE BELLECOURT fils aîné et ses frère et soeurs.

Mme veuve de BELLECOURT est décédée le 15 juillet 1832. Elle avait eu quatre enfants, qui représentent donc quatre portions :

- 1) Charles François Gabriel Lecointre de Bellecourt fils aîné, décédé vers fructidor ou thermidor XII (juillet-août 1804), laissant deux enfants de son mariage avec Julie Charlotte de BOUBERS, depuis veuve en secondes nocces de Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE :

Julie Charlotte Dieudonnée de BELLECOURT depuis épouse d'Eloy Charles François LEMERCIER de VERMONT

Charles Théodore de BELLECOURT, décédé en minorité le 2 février 1817, laissant pour héritiers sa mère, sa sœur germaine et ses frère et sœur utérins Louis Charles Marie et Sophie Pauline de BOUBERS MONTAULUE.

Louis Charles Marie de BOUBERS MONTAULUE est décédé le 1er juillet 1830, laissant pour héritiers ses sœurs germaine, utérine et consanguine et un quart à sa mère, qui renonce à la succession (tribunal de Pointe-à-Pitre 28 3 1831), celle-ci revenant donc à Sophie Pauline de BOUBERS MONTAULUE, sœur germaine (1/2), les mineurs Charles René et Julie Charlotte Marie Thérèse Dieudonnée LEMERCIER de LA CLERTIÈRE ses neveux, enfants de sa sœur utérine LECOINTRE de BELLECOURT (1/4), Adélaïde Lambert de BOUBERS MONTAULUE épouse de Louis Antoine Benjamin de BOUBERS VOJEANLIEU sœur consanguine (1/4).

- 2) Marie Théodore Lecointre de Bellecourt décédé sans postérité en 1804 ; liquidation de succession Me Castel 21 prairial et 17 messidor XIII (10 6 et 6 7 1805).
- 3) Marie Catherine Lecointre de Bellecourt aujourd'hui veuve de René Edmond DESMERLIÉS de LONGUEVILLE
- 4) Marie Antoinette Louise Lecointre de Bellecourt veuve en premières nocces de François Dieudonné de SALLES MARGEANCY et décédée épouse en secondes

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

noces d'Eloy LEMERCIER de VERMONT, le 3 février 1828, laissant pour héritiers ses deux enfants mineurs, Charles René et Julie Charlotte Marie Thérèse Dieudonnée LEMERCIER de LA CLERTIÈRE, et pour légataire son mari Eloy, lequel est décédé le 13 juin 1829, laissant pour héritiers ses deux enfants.

**17 mars 1834 (n° 1470-37)**

### **Procuration pour la succession de Jeanne Suzanne MARRE**

Procuration par :

- Julie Charlotte de BOUBERS, veuve en premières noces de M. Charles Gabriel LECOINTRE de BELLECOURT et en secondes noces de M. Jean Pierre de BOUBERS de MONTAULUE, propriétaire au Lamentin,
- Louis Antoine de BOUBERS VOJEANLIEU baron de JONQUIÈRES, propriétaire au Lamentin,
- Louis Jean Baptiste chevalier de BRAGELONGNE, chevalier de Saint-Louis, commandant de Morne-à-l'eau

pour faire valoir leurs droits à la **succession de Madame Jeanne Suzanne MARRE** décédée épouse de Joseph Emmanuel de GALLARD, qui n'avait que deux sœurs utérines :

- 1) Jeanne Julie LEMERCIER de BEAUSOLEIL décédée veuve de Nicolas Charles chevalier de BOUBERS (d'ARSONVAL)
- 2) Suzanne Elisabeth Marie LEMERCIER de BEAUSOLEIL décédée veuve de Charles Jean Baptiste baron de BOUBERS JONQUIÈRES

Lesquelles ont toutes deux laissé des enfants appelés à la succession de Mme de GALLARD.

Madame de BOUBERS d'ARSONVAL a laissé trois enfants :

- Madame de MONTAULUE, une des comparantes
- Madame Suzanne Marie Gabrielle de BOUBERS décédée veuve de Pierre Charles Marie de BRAGELONGNE BERLANGE
- Monsieur Marie François Nicolas de BOUBERS d'ARSONVAL

Madame de BOUBERS JONQUIÈRES a laissé deux enfants :

- Monsieur de BOUBERS VOJEANLIEU, un des comparants
- Madame Marie Françoise Elisabeth de BOUBERS JONQUIÈRES décédée veuve en premières noces du dit sieur de BOUBERS d'ARSONVAL, son cousin germain, et épouse en secondes noces de Monsieur de JABRUN ;

Madame de BERLANGE mourut le 7 février 1822 laissant deux enfants, Edouard Gabriel Marie Rose et Julie Charlotte Suzanne de BRAGELONGNE BERLANGE, laquelle mourut le 21 juin 1823, laissant pour seul héritier son frère, qui lui-même mourut le 18 janvier 1829 ; sa succession se partage pour moitié entre ses parents paternels et maternels ; la ligne maternelle est représentée par Mme de MONTAULUE sa tante et la ligne paternelle par M. le chevalier de BRAGELONGNE, l'un des comparants, et par Mesdemoiselles Caroline Françoise Sophie Adélaïde et Marie Charlotte de BRAGELONGNE, cette dernière épouse de M. Michel BALIX, demeurant avec lui à Podensac près Bordeaux.

Monsieur de BOUBERS d'ARSONVAL mourut en mars 1810, laissant de son mariage avec Marie Françoise Elisabeth de BOUBERS JONQUIÈRES (depuis épouse de M. de JABRUN) deux enfants : Suzanne Elisabeth et Marie Julie de BOUBERS d'ARSONVAL, la seconde décédée en 1811 laissant pour héritiers sa nièce Mme de JABRUN pour 1/4 et pour les 3/4 sa soeur, qui mourut en 1816 (succession ouverte).

Madame de JABRUN mourut le 10 octobre 1830 ; la nue propriété de sa fortune revenait à M. de BOUBERS VOJEANLIEU son frère et seul héritier et l'usufruit à M.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

de JABRUN son mari.

Les héritiers actuels, « dans des proportions inégales à déterminer », sont donc :  
Mme de MONTAULUE, M. de VOJEANLIEU, M. le chevalier de BRAGELONGNE,  
Mme BALIX, Mlles de BRAGELONGNE.

### **17 mars 1834 (n° 1471-40) Transport de créances**

Julie Charlotte de BOUBERS, veuve en premières noces de M. Charles Gabriel LECOINTRE de BELLECOURT et en secondes noces de M. Jean Pierre de BOUBERS de MONTAULUE, propriétaire au Lamentin cède, moyennant la même somme, une créance de 4658 francs 87 centimes qui lui sont dues par la succession de Mme Marie Dieudonnée MOULIN veuve LECOINTRE de BELLECOUR à Pierre Mathieu Ghiselain, agent d'affaires à Pointe-à-Pitre, comme substitué (Me Leger 8 2 1834) aux pouvoirs qu'avaient conférés (Me Chauchat et Poignant à Paris, le 13 et 16 9 et 29 11 1830) à M. Raoul Félix François de FOUGIÈRES, chevalier de St-Louis, capitaine de frégate en retraite et habitant propriétaire à Petit-Bourg, les personnes suivantes :

- Adolphe comte de BOUBERS, chevalier de Saint-Louis, secrétaire général du ministère des finances et Marie Elisabeth BARTHOLDI son épouse veuve en premières noces de Frédéric Sigismond baron de BERCKHEIM, demeurant ensemble à Paris 30 rue de Caumartin,
- Pascal Augustin Joseph BAUDON, receveur général du département du Nord, demeurant à Lille, comme tuteur naturel et légal de ses deux enfants, Adolphe et Mathilde BAUDO, de son mariage avec feu Clémentine de BOUBERS,
- Charles LAW de LAURISTON, receveur général à Bourbon-Vendée où il demeure, au nom et comme tuteur naturel et légal de sa fille mineure Augusta de LAURISTON, de son mariage avec feu Agnès de BOUBERS,
- Cunégonde Agnès Augusta de FOLARD veuve de François Jérôme marquis de BOUBERS, demeurant à Paris 30 rue de Caumartin.

**Nota** : par contrat devant Me Leger le 16 mars 1831, M. de FOUGIÈRES, mandataire des dame veuve et héritiers de BOUBERS, a vendu à M. Jean Michel Ferdinand DEVEAUX, habitant propriétaire au Lamentin, le quart indivis de l'habitation Boubers au Lamentin.

### **20 mars 1839**

#### **Transport de droits et créances sur l'habitation sucrerie Boubers au Lamentin**

Julie Charlotte de BOUBERS, veuve en premières noces de Charles Gabriel LECOINTRE de BELLECOURT et veuve en secondes noces de Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE, habitante demeurant à Sainte-Rose

cède et transporte à Isaac GABRIEL, négociant à Pointe-à-Pitre, tous ses droits et créances (s'élevant à 86.420 francs 17 centimes) et tous ses titres à exercer contre l'habitation Boubers au Lamentin, au titre de 60.000 francs, forfait, somme qu'elle a reçue.

#### **Faits :**

- le 8 4 1830 (Me Léger), Mme de Montaulue a transporté à Jean Michel Ferdinand DEVEAUX, habitant propriétaire à Sainte-Rose, la somme de 182.333 F 91, dont 89.707 F 88 en capital et le reste en intérêts jusqu'au 23 mars précédent, montant de

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

ses droits contre la succession de son mari sur l'habitation sucrerie Boubers au Lamentin.

- porteur de cette créance et propriétaire du quart de la même habitation par contrat devant Me Léger du 16 3 1831, M. Deveaux poursuit contre les héritiers de M. de Boubers Montaulue la licitation de la dite habitation et s'en rendit adjudicataire devant le tribunal le 10 6 1833 pour 90.000 F avec intérêts soit 99.375 F, distribué le 18 12 1835 pour le quart aux héritiers Boubers Bernâtre et le reste créance de la dite dame.

- le 24 5 1832 (Me Léger), M. Deveaux se rendit aussi cessionnaire d'une créance que Jean Baptiste de Boubers Ponthieu, frère aîné de M. de Boubers Montaulue, avait à exercer contre la succession de celui-ci par privilège de vendeur sur les 3/4 de l'habitation. Le transport fut consenti par Jean Baptiste LORET, comme maître des droits de Marie Thérèse Fortunée de Boubers son épouse, seule héritière de M. de Boubers Ponthieu.

- Par l'effet d'une saisie arrêt à leur préjudice par Joseph NOUY, ce dernier, subrogé à leurs droits contre M. Deveaux pour raison du prix dudit transport, a poursuivi contre ce dernier la folle enchère de ladite habitation qui, remise en vente, a été adjugée le 28 5 1832 à M. Dumoulin pour la maison Dumoulin et Barbotteau ; le prix n'en a pas encore été distribué.

- M. Nouy a poursuivi sur Dumoulin et Barbotteau la revente sur folle enchère. Ce bien a alors été adjugé à M. SUÈRE, avocat, le 19 3 1837.

- Le 25 11 1837 (Me Léger), M. Deveaux a rétrocedé et abandonné à Mme de Montaulue tous les droits qui pourraient lui appartenir sur la vente.

### **14 septembre 1839 (n° 3133-168, folios 238 recto à 240 verso) Inventaire après le décès de Mme veuve BOUBERS MONTAULUE**

Fait sur l'habitation Bellevue à Sainte-Rose, appartenant à la veuve BIS et tenue à bail par M. DEVEAUX, chez qui demeurait depuis longtemps et est décédée Mme BOUBERS MONTAULUE.

A la requête de :

- 1) Jean Baptiste RIDE, chevalier de St-Louis, commandant le quartier du Lamentin, habitant propriétaire au Lamentin, comme tuteur des mineurs Charles René et Julie Charlotte Marie Thérèse Dieudonnée LEMERCIER de LA CLERTIÈRE (testament de M. Charles chevalier LEMERCIER de LA CLERTIÈRE, père des mineurs, devant Me Leger le 22 avril 1829)
- 2) Mademoiselle Sophie Pauline de BOUBERS MONTAULU, majeure, demeurant à Sainte-Rose
- 3) François Louis Alexandre de PONTEVÈS d'AMIRAT, propriétaire à Baie-Mahault, comme fondé de pouvoir (fait au Lamentin le 23 8 1839) de Louis Antoine Benjamin de BOUBERS VOJEANLIEU baron de JONQUIÈRES, subrogé tuteur des mineurs LEMERCIER de LA CLERTIÈRE

Les mineurs LEMERCIER de LA CLERTIÈRE et la demoiselle de BOUBERS MONTAULUE sont les seuls héritiers de Madame Julie Charlotte de BOUBERS d'ARSONVAL, veuve en premières noces de M. Charles LECOINTRE de BELLECOUR et veuve en secondes noces de M. Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE, leur grand-mère et mère, les mineurs par représentation de leur mère décédée, Julie Charlotte Dieudonnée LE COINTRE de BELLECOUR, du premier mariage de la décédée.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Papiers inventoriés :

- Testament de Charles François Gabriel LECOINTRE de BELLECOUR, premier mari (Me Thiéry, 18 nivôse XI ou 8 1 1803 ; en lacune)
- contrat de mariage à Saint-Pierre de la Martinique le 9 11 1795
- acte de naissance de Louis Charles Marie de BOUBERS MONTAULUE au Lamentin le 6 8 1806 (décédé en 1830)

La défunte a des droits à exercer en France dans l'hérédité de Jeanne Suzanne MARRE décédée épouse de Joseph de GALLARD (procuration à M. de Jabrun délégué de la Guadeloupe à Paris, devant Me Leger, 17 3 1834)

La défunte à une créance contre la succession de Mme veuve de BELLECOUR, sa belle-mère et sur l'habitation Richer à Baie-Mahault (Me Leger 10 6 1833 et 17 3 1834) ; par le dernier acte, elle a cédé cette créance aux héritiers de BOUBERS BERNÂTRE.

### **Auguste THIONVILLE (Pointe-à-Pitre) 6 et 18 décembre 1839**

#### **Liquidation des droits et reprises de Mme LORET contre son mari**

Marie Thérèse Charlotte dite Fortunée PONTHEIU de BOUBERS, demeurant à Pointe-à-Pitre, épouse séparée quant aux biens de Jean Baptiste LORET par jugement contradictoire à Pointe-à-Pitre le 26 11 1839, veut procéder à la reprise de ses droits contre son mari, condamné à lui rendre tous ceux reçus en mariage et advenus depuis. Sommé de comparaître, il se présente et ne s'oppose pas à la liquidation.

Dans leur **contrat de mariage** devant Me Mollenthiel à Basse-Terre le 27 7 1819, les biens de la future s'élevaient à 36.567F 54 :

- 35.000 livres argent des colonies (18.918F 91), à recevoir de Joseph Deville père, négociant à Pointe-à-Pitre, pour les droits maternels de Mme Loret, hypothéqués sur une habitation sucrerie au Canal dont M. Deville est propriétaire, dont la moitié à la majorité de Mme Loret et la moitié un an après, ainsi que le comte de Boubers son père l'a déclaré dans le contrat de mariage. Comme elle avait 18 ans 5 mois à son mariage, les échéances étaient les 27 2 1822 et 1823 ;
- Marie Louise, négresse, 14 ans (aujourd'hui 34 ans), en nature ; aujourd'hui mère de deux enfants, André câpre, 11 ans, et Séverin, nègre, 7 ans (en nature) ;
- le nègre Maximin estimé 1650 livres (891F 89) qui a été saisi exécuté à la requête de Pierre Ogerau, négociant à Pointe-à-Pitre, créancier de M. Loret, le 21 5 1839 et doit être vendu ; M. Loret lui en doit le remboursement ;
- 16.000 livres (8.648F 64) dont Marie Alette Ponthieu de Boubers sa tante, veuve de Pierre Quentin Rousseau, demeurant à Basse-Terre, lui a fait don entre vifs ; dû par André Rousseau, habitant propriétaire à Goyave ;
- 15.000 livres (8.108F 10) dont lui a fait don entre vifs son frère Jean Baptiste Antoine vicomte Ponthieu de Boubers, propriétaire aux Trois Rivières.

**Succession du vicomte Ponthieu de Boubers**, échue à Mme Loret sa sœur germaine : décédé sans postérité aux Trois Rivières, laissant pour héritiers son père, le comte Ponthieu de Boubers, pour 1/4 et ses frères et sœurs germains et utérins pour 3/4.

Usufruit à Françoise Elisabeth de BOUBERS JONQUIÈRES sa veuve, depuis épouse en secondes nocces de Justin François Xavier EYMAR de JABRUN ; mais l'usufruit s'est terminé avec le décès de la dite dame le 10 10 1830.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Liquidation de succession faite par Me Lignières à Basse-Terre le 1 8 1820 : 27.194F 58

Par acte devant Me Léger le 20 12 1832 entre Louis Antoine Benjamin de BOUBERS VOJANLIEU baron de JONQUIÈRES, habitant propriétaire au Lamentin, comme seul héritier de la dame de Jabrun sa sœur, d'une part, et les héritiers de la veuve Ponthieu de Boubers d'autre part, les droits de la dame Loret dans la succession de son frère germain se sont élevés à 13.937F 21.

**Succession du comte Ponthieu de Boubers**, après inventaire fait par M. Léger père le 17 12 1821 (voir ci-dessus).

L'actif en a été diminué d'une dette considérable (chiffre à l'époque inconnu) envers un sr A. CASTAING de Bordeaux. Par contrat devant Me Léger le 29 12 1831, M. Loret a transigé cette créance pour un forfait de 20.000 livres argent des colonies (10.810F 91), compté au mandataire de Castaing.

Le petit-fils BEUTIER a renoncé à l'héritage le 18 10 1831 et Mme Loret est devenue seule héritière de 1.516F 18 et une habitation à Sainte-Rose estimée 34.471 livres. M. Loret a fait procéder à la vente adjudicataire au nom de sa femme le 18 8 (année oubliée dans l'acte) et, par contrat devant Me Poirié le 2 8 1825, il l'a revendue à André MICHAUX et dame veuve Charles MATHIEU, habitants propriétaires à Sainte-Rose, pour 48.400 livres (26.162 F 15)

Suit le détail des créances et des dettes

**Séparation de biens et renonciation à la communauté** le 23 7 1839, « le mauvais état des affaires de M. Loret ayant mis en péril la dot de sa femme ».

L'acte se termine par la longue liquidation des reprises.

### **Chronologie des habitations**

#### Habitation sucrerie Boubers à la Baie Mahault (puis Lamentin)

C'est la première habitation, celle de la branche aînée (Me Charles Anatole Leger 16/03/1831) :

- le 26 9 1791, Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE et François Gérôme de BOUBERS BERNÂTRE se rendirent adjudicataires au tribunal de Pointe-à-Pitre de l'habitation sucrerie dite Boubers au Lamentin, furent mis en possession le 4 10 et le même jour, en cédèrent la moitié à M. et Mme Jean Baptiste de BOUBERS PONTHEIU et à M. et Mme ROUSSEAU, elle née de BOUBERS, leurs frère, sœur, beau-frère, belle-sœur ; l'habitation de Boubers devenant alors propriété commune et indivise par quart entre les quatre frères et sœurs, formant société, avec M. Rousseau comme administrateur.

- le 12 10 1791 (Me Marcadier) M. Rousseau fit acquisition pour la société des droits que pouvait avoir à prétendre sur le prix de l'habitation de Boubers Louis Antoine Benjamin Nicolas de BOUBERS, autre frère.

Habitation vendue le 16/03/1831 par les représentants des derniers héritiers en France à Jean Michel Ferdinand DEVEAUX, habitant propriétaire au Lamentin, acquéreur et cessionnaire des droits.

1831 : L'habitation au Lamentin est bornée au nord par l'habitation de M. Dupré Roussel, au sud par celle des héritiers Rouire, à l'est par la Grande rivière à Goyave et à l'ouest par les bois.

(porte encore le nom Boubers ; carte IGN 4602, C6)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### Habitation sucrerie Boubers aux Trois Rivières

Vente et inventaire de l'habitation Boubers, Me Fontaine avril 1777 (aux AD Guadeloupe, cf. GHC 97 p. 2092 ; pas dans les copies envoyées en France).

Citée dans « Souvenirs des Antilles, voyage en 1815 et 1816 », volume 2, (habitation vue depuis la mer) « *le propriétaire est fils d'un de mes anciens condisciples qui servait dans la marine royale. Nous nous rencontrâmes une seule fois au Cap Français lorsque l'escadre du comte de Grasse y vint en 1781.* »

Me Lignières (631) 24/09/1819 : inventaire de la communauté entre + Ponthieu de Boubers et Marie Françoise Elisabeth de Boubers Jonquières (qui était veuve Boubers d'Arsonval en premières noces) : habitation sucrerie dite Boubers aux Trois Rivières

### Habitation sucrerie Boubers au Petit Canal

Me Chérot Lasalinière (254) 20/08/1813 : M. Deville négociant à Pointe à Pitre, adjudicataire au tribunal de Pointe à Pitre de « l'habitation établie en manufacture à sucre vulgairement dite Boubers ».

Me Jacques Mollenthiel (631) 27/07/1819 (Cm Loret x Ponthieu de Boubers) : Biens de Marie Thérèse Charlotte Fortunée Ponthieu de Boubers (fille de Jean Baptiste Charles et + Ursule Charlotte Chérot Lasalinière), 35 000 livres à recevoir de Jacques Deville, négociant à Pointe à Pitre pour l'habitation sucrerie au Petit Canal qu'il avait acquise (droits maternels sur l'habitation)

### Habitation caféière à Sainte Rose

Me Prosper Louis Leger (608) 17/12/1822 : inventaire après décès de Jean Baptiste de Ponthieu comte de Boubers sur son habitation caféière à Sainte Rose

Me Auguste Thionville (890) 18/12/1839 séparation de biens entre Jean-Baptiste Loret et Fortunée Ponthieu de Boubers

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)